

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

C.C.P. : Paris 4.841-48 68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

VILLINGEN

N° 65
SEPTEMBRE 1953Prix du numéro :
15 francs

La Journée Nationale des Stalags V A et V B du 4 octobre 1953

Amis du V B,

Venez nombreux assister à notre Journée Nationale;
Venez recevoir vos amis belges;
N'oubliez pas qu'un grand banquet amical doit réunir,
dans les salons du restaurant « Bagatelle », 20, rue de
Clichy, à Paris, tous les anciens captifs des V A et V B;
INSCRIVEZ-VOUS DE TOUTE URGENCE.

Après le banquet, une grande matinée récréative dansante
et artistique vous retiendra au « Bagatelle » jusqu'à
21 heures;

Un orchestre réputé vous fera danser.
Notre ami Chanu a bien voulu se charger du programme
artistique.

Notre Journée Nationale est la grande fête du V B.
Inscription pour le banquet : 850 francs par personne.
Pour le bal, à partir de 15 heures : Entrée gratuite
VENEZ NOMBREUX AVEC VOS FAMILLES

LE DIMANCHE 4 OCTOBRE 1953
à 11 heuresEGLISE DE LA TRINITE
les Stalags V A et V B feront célébrer une
MESSE DU SOUVENIRNous demandons à nos camarades de bien vouloir
y assister.

Les faits ci-dessus racontés sont
purements imaginaires et toute
coïncidence avec la triste réali-
té ne peut être évidemment
que fortuite. — H.G.P.

Il a fallu la captivité pour que
je découvre que les humains étaient
divisés en plantigrades et en digiti-
grades. Contrairement à ce qu'on
est en droit de croire, ce sont les
citadins qui fournissent la majorité
des plantigrades. L'homme de la
terre, accoutumé à porter des sabots,
serait plutôt digiti-grade. Autrement
dit, le cul terreux marche
avec légèreté tandis que l'habitué
du macadam est un lourd.

Ceci était illustré à Blumberg,
dans la baraque du haut, par le
maréchal des logis Brouet, dans le
civile comptable d'une célèbre coopé-
rative lorraine et par Schweitzer,
un bon géant roux, paysan et tail-
leur de granit.

Dans les Stalags que j'ai fré-
quentés — et ils sont nombreux —
j'ai toujours montré une prédilec-
tion pour les « troisième étage » de
ces cadres en bois blanc que le
Sonderführer Groh appelait, avec
un humour douteux, nos cerceaux.

A Blumberg, ces casiers superpo-
sés étaient séparés les uns des au-
tres par de petites travées. Mon
aérienne couchette était juchée sur
de frêles montants posés sur le
mince plancher. Chaque fois que
le plantigrade Brouet évoluait dans
les environs de ce clapier sur le
toit duquel j'essayais de reposer,
celui-ci oscillait sous le plafond
proche comme la troisième plate-
forme de la Tour Eiffel sous un
orageux nuage.

Dès qu'il était rentré, le brave
Schweitzer allait dans son coin
et n'en bougeait plus. Je le sen-
tais à peine passer au pied de
mon lit. Brouet, lui, commençait
une errance qui ne devait s'arrêter
que longtemps après l'extinction
des feux. Vous dire où le menaient
ces interminables promenades et à
quoi elles servaient m'est impossi-
ble. Il « bazotait », comme on dit
chez lui. Tous les Vosgiens me
comprendront. Il bazotait inlassa-

L'ONDINE

blement sans se soucier du mal de
mer qu'il infligeait aux gars du
troisième. Il chaussait, à son entrée
dans la piaule, d'extraordinaires
chaussons, des « patins » qu'il
s'était fabriqués avec du drap de
capote et qui mettaient la plante
de son pied de mastodonte direc-
tement au contact avec les lames
souples du parquet. Avec une dili-
gence de fourmi myope, il allait de
son lit, que naturellement il avait
choisi tout au fond, au petit poêle
et du poêle à son lit.

Avec sa tête ronde et rase de
Lorrain têtue, son nez aux narines
huileuses, ses lunettes à verres
épais comme des hublots, il per-
sonnifiait si parfaitement le com-
ptable modèle qu'on avait toujours
envie de lui demander où étaient
ses manches de lustrine. Ni la
guerre, ni la captivité n'avaient
effacé les stigmates de l'employé
mécanisé. Sa hargne confinait au
désespoir lorsqu'à son heure H,
il ne pouvait accéder au poêle
pour se faire, dans un plat de gam-
elle cabossé, une innommable
cuisine dont la base était ces bis-
cuits de soldat si dédaignés pen-
dant la drôle de guerre.

Ses pesantes promenades com-
prenaient une station facultative à
la table où une plage lumineuse
était réservée au livre dans lequel
il apprenait la langue allemande.
Je ne sais où il avait déniché cet
étrange bouquin (qui sûrement n'a-
vait pas été conçu pour des esprits
latins). Il n'y était question que de
Nizes, de Zwerkes, d'Onâines et de
Filles du Rhin. Il faisait des pro-
grès assez lents mais réguliers et
vous imaginez sa fierté lorsqu'il
fut en mesure d'expliquer aux
Chleuh qu'il était Feldwebel dans
l'armée française. C'est le premier
— et le seul — exemple qui m'ait
été donné de l'utilité pratique des
légendes germaniques. Cette bru-
meuse poésie révéla à Brouet un
univers qu'il ne concevait pas bien,
car il était aussi myope morale-

ment que physiquement, mais dont
l'idée le tourmentait.

On ne comprenait pas pourquoi
le doublard en forme de pot à ta-
bac (il était margis-chef) avait
manifesté le désir exprès de venir
dans l'enfer de Blumberg. Il avait
accepté sans protester de manier
le pic pour extraire le minerai dans
de sombres galeries où l'or triple
de ses galons se ternissait, mais
il consacra une rouerie de termite
à se faire affecter aux cuisines.
Le Kommandoführer s'y opposait
car un képi, même français, lui
paraissait indésirable au milieu
des épéures et des torchons.
L'homme de confiance voulait ré-
server cette sinécure aux plus vieux
et aux convalescents. Rien ne re-
buta Brouet pour obtenir l'hon-
neur de porter aux cochons les
eaux grasses (!) et on décida à
l'unanimité que le petit doublard
n'était qu'un pauvre tire-au-cul.

Nous ne devons l'apprendre que
plus tard, mais tous les actes du
prisonnier Brouet concouraient vers
un but unique et lorsqu'on y pense
on reste confondu de la ténacité
du Lorrain têtue dont pas un geste,
pas une pensée ne tendait à autre
chose qu'à préparer son évasion.
Le rond de cuir élaborait un plan
aussi précis qu'un bilan et s'effor-
çait de ne rien laisser au hasard.
Il s'était fait des amis sûrs parmi
ceux qui travaillaient en usine et,
avec des lames de rasoir soigneu-
sement sélectionnées, il leur avait
fait fabriquer deux boussoles qui
marquaient presque le même Nord!
Il veillait à ce qu'il ne manque
jamais un clou à ses souliers sus-
ceptibles de fournir une longue
marche. Dans les contreforts des
dits souliers, il avait cousu des
marks, des billets français et mê-
me un billet suisse. Il s'était pro-
curé du poivre en prévision d'un
éventuel contact avec des chiens
policiers. Sa vareuse et sa culotte
étaient entièrement doublées de
poches secrètes... Je n'en finirais
pas d'énumérer ces précautionneu-
ses minuties.

(Voir la suite page 2)

Notre tombola de l'Entr'aide

Toutes les dispositions pour
le succès de notre Tombola
ont été prises, les autorisations
ministérielles accordées.

Il n'y a plus qu'à donner le
départ, le grand départ de la
Tombola de l'Entr'aide, orga-
nisée par l'Amicale V B, au
profit de ses malades et orphe-
lins.

Le succès de cette Tombola
est entre vos mains. C'est vous,
chers amis, qui en ferez, soit
un triomphe, soit un échec.
Mais nous avons confiance en
votre dévouement inlassable à
la cause de l'Amicale. Nous
avons, nous en sommes cer-
tains, votre concours le plus
complet pour assurer une lon-
gue vitalité à la cause sacrée
qui est la raison d'être de
notre groupement.

C'est donc vous, chers ca-
marades, et vous seuls, qui dé-
tenez la vitalité de l'Amicale.
C'est grâce à vous que la
réussite viendra couronner ce-
te initiative.

Vous seuls, par votre dyna-
misme, par votre allant, par
vos efforts, par votre cœur,
bâtiez le succès de cette Tom-
bola de l'Entr'aide en assurant
le placement des billets.

Il nous faut un million !

Grâce à vous, chers amis,
nous l'obtiendrons.

Et nos malades et nos or-
phelins vous en remercieront :
Capital d'émission : **un mil-
lion.**

50.000 billets à 20 francs
en 2.000 carnets de 25 billets.
Premier lot : **un frigidaire.**
Deuxième lot : **un appareil de
T.S.F.**

Troisième lot : **une bicyclette.**
Quatrième lot : **un appareil
photographique.**

Et de nombreux autres lots
de consolation : sac de cam-
ping, stylos, stylomines, bijou-
terie fantaisie, tableaux, chaus-
sures, etc...

Pour les lots de consolation,
nous ferons de gros efforts
afin qu'ils soient le plus nom-
breux possible. Aidez-nous
dans la prospection.

Le tirage aura lieu, le same-
di 27 février 1954, à 14 h. 30,
au siège de l'Amicale.

La liste complète des numé-
ros gagnants paraîtra dans no-
tre journal d'avril 1954.

NOS DIRECTIVES

Il sera adressé, à chaque
membre de l'Amicale, au
moins un carnet de 25 billets,
avec une notice explicative,
ainsi qu'une formule de vire-
ment au C.C.P. de l'Amicale.

Nous vous recommandons
particulièrement, si vous ne
pouvez, ou ne voulez pas, pla-
cer nos billets, de nous les
renvoyer par retour car des
camarades peuvent nous en
redemander.

Ecrivez-nous pour nous dire
la quantité de carnets que vous
désiriez recevoir.

LES KOMMANDOS D'ULM

Au rendez-vous du 22 juin 1953

Malgré une menace de grève, qui
plane, depuis le matin, sur le pont
des trains, la Gare de l'Est
offre une ambiance mouvementée
et bruyante. Nous sommes à la
veille de la Pentecôte et les voya-
geurs assaillent tous les employés
de la S.N.C.F. pour savoir si les
trains partent.

Dans un coin du grand hall, un
groupe de quelques anciens prison-
niers d'Ulm sont rassemblés fidè-
les au rendez-vous fixé, car c'est
aujourd'hui le « Grand voyage
vers l'Allemagne » huit ans après
le retour à cette même gare.

Sur les paroles rassurantes d'un
contrôleur, le groupe se rassemble,
bagages à la main, et passe sur
le quai.

« L'Orient Express » est sous
pression. A peine sommes-nous
installés qu'il démarre dans les
« Au Revoir » et mouchoirs agi-
tés. La banlieue disparaît bientôt
pour laisser deviner, sous la lune,
la campagne endormie, que per-
cent, çà et là, quelques lumières
qui se confondent dans la nuit
étoilée.

Le compartiment est mis en
« veilleuse », et, sous la lumière
bleue, tous reposent... Un arrêt,
c'est le réveil en sursaut. Où som-
mes-nous ? qu'importe, déjà le
train repart et vous berce à nou-
veau.

La nuit s'estompe, lentement
l'horizon blanchit...

Voici les Vosges, dans le brouil-
lard matinal. La fraîcheur des sa-
pins semble pénétrer dans les
compartiments et fait fouiller dans
les valises, à la recherche des
« Thermos » ; une bonne odeur de
café se répand et vient réchauffer
les endormis.

La plaine d'Alsace s'éveille, la
cathédrale de Strasbourg resplen-
dit au soleil levant. Arrêt... qu'il
fait bon de se dégourdir les jam-
bes, et de retrouver Raffin, venant
de Chambéry, qui nous attend de-
puis la veille au soir... Fête est
faite à cet « isolé », mais fidèle
camarade.

Nouveau départ, nous allons
quitter la France. Le train con-
tourne la merveilleuse ville, encore
endormie, qui présente sa cathé-
drale sur toutes ses faces, ses rues
propres, ses toits luisants, ses mai-

sons fleuris. Un ralenti, et douce-
ment le train s'engage sur le pont
célèbre, franchit le Rhin rapide
et bouillonneux pour s'arrêter à
Kehl.

Les premiers échos de la langue
de Goethe viennent à nouveau
frapper à nos oreilles les trois
coups qui précèdent le lever de
rideau...

Voici l'Allemagne meurtrie et ses
ruines : telle est notre première
vision en gare de Kehl, dans ce
matin brumeux que le soleil perce
à peine, laissant deviner la Forêt
Noire toute proche... Et c'est la
fuite vers Stuttgart.

Le train s'essouffle comme pour
laisser admirer, sous un ciel gris,
une belle vallée, un beau paysage.

Le voyage paraît long à l'appro-
che du but. Enfin, un seul cri
dans le couloir. « Tiens, regarde :
la voilà ! ». C'est pour désigner
la flèche de la cathédrale d'Ulm...
Encore un peu de patience, Un
souffon de coquette pour les
dames, après douze heures de
voyage, s'impose... Le train s'ar-
rête. Voici Ulm, il est 11 heures.

Sur le quai, la silhouette du
Père Vernoux précède le groupe
des « accueillants ».

Serrements de mains, mitraillage
des reporters-photographes, sou-
hais de bienvenue de Mgr Notz,
ex-aumônier de garnison, et du
Président d'Association des P.G.
allemands, M. Funke, fidèlement
traduits par Mlle Geissler, du Syn-
dicat d'initiatives, qui se mettra
à notre disposition pendant ces
trois jours.

Voici la place de la gare, encore
inachevée...

Devant nous, la cathédrale, do-
minant les ruines et les bâtiments
neufs.

Les trolleybus passent silencieux...
silencieux comme ces Cadillac,
Buick et autres voitures « Made
in U.S.A. » qui circulent dans les
rues.

Les magasins aux lignes sobres
et sévères offrent le plus grand
choix, dans un cadre élégant et
moderne où le confort est roi, tout
y est abondant, mais il faut beau-
coup d'argent.

L. Vialard.

(Voir la suite page 2)

(Suite de la page 1)

Dependant aucun de nous ne savait où se trouvait exactement Blumberg et Brouet rêvait de posséder une carte ! Ce hasard, sur lequel il ne voulait compter en aucune façon et qui pourtant joua un si grand rôle dans les évènements, le servit merveilleusement un dimanche matin.

Enchanté du soleil qui dorait ce matin-là tout le clair pays où il souhaitait excursionner, notre chef de chiourme étudiait une carte détaillée de la région, lorsqu'il fut hélé par un civil d'importance qui passait sur la route. Il sortit précipitamment et derrière les barbelés entama un entretien obséquieux. Avec une veine que je ne désire pas qualifier, Brouet qui passait précisément dans le couloir avisa dans l'entrebâillement de la porte, tôt refermée, l'objet de sa convoitise exacerbée. Avec une audace dont nous ne l'aurions pas cru capable, Brouet se faufila dans le bureau, plia la carte et la glissa sous son dolman. Puis il bondit dans notre chambre et, d'une voix de commandement qu'on ne lui connaissait pas, il intima l'ordre à celui qui se trouvait près de la porte de « faire le pet ». Les dents serrées, il déploya la carte, sortit de dessous sa paillasse du papier calque, et en un tournemain, dressa un plan fort propre des environs de Blumberg et un tracé précis de la frontière, dont je possède encore une glorieuse copie qui a fait évader bien des copains.

Heureusement — il en avait tenu compte — le chef de Kommando était un incorrigible bavard et il parlait toujours lorsqu'avec la même minutie, Brouet remit à la place exacte où il l'avait « emprunté », le précieux document. C'est ainsi que nous apprimes que le sommet des monts qui faisaient face à notre baraque était helvétique. De ce moment, le mépris pour le comptable pantouflard disparut.

Il ne nous laissa pas grand temps pour étudier les nouveaux aspects de son caractère. Le mardi suivant, dédaignant les histoires de barbelés électrifiés défendant la frontière, de chiens policiers dressés à bouffer tout ce qui était enveloppé de kaki, de tireurs alpenjügers postés dans les arbres, de S.S. féroces et de représailles contre les familles, le petit maréchal des logis chef s'évadait avec tout son paquetage, ses boutons de guêtres et sa méthode d'allemand, son harmonica Höhner et la collection numérotée des lettres de sa femme.

Par un raffinement de sollicitude cruelle, les Allemands exigeaient que toutes les équipes harassées aillent le soir, après le travail, manger une soupe à l'eau à la cantine qui se trouvait à Zollhaus à plus d'un kilomètre de la baraque. C'est là que Brouet travaillait tout le jour à épucher des pommes de terre pour les Italiens et des rutabagas pour nous, à vider des montagnes d'ordures et à gaver ses amis les cochons, toutes besognes qu'il accomplissait avec beaucoup de méthode. La surveillance s'était vite relâchée autour de ce lampiste à l'air placide, il était trop nettement dénué de toute fantaisie « française ». Une heure avant l'arrivée des équipes, c'est-à-dire une heure avant la nuit, Brouet, ce mardi-là, sortit des cuisines en traînant un long sac bien rempli. Des vache-man innocents bavardaient sur la route, l'un d'eux, brave type, l'aida à charger sur son dos rond le lourd fardeau. Un autre lui demanda où il allait.

« Je rentre chez moi », répondit Brouet tout fier de son allemand. Tandis qu'il montait en trébuchant vers la baraque des gendarmes qui se trouvait à la lisière de la forêt, le petit douillard entendit se prolonger les rires des Teutons qui le suivaient des yeux.

Ce n'est que lorsqu'on nous rassembla après le dîner que l'on s'avisa que le comique petit Feldwebel manquait à l'appel. Un brouillard s'était levé qui allait s'épaississant. Les Chleuh, vaguement inquiets, nous recomptèrent, puis allèrent demander au cantinier bedonnant où il avait envoyé son plongeur en képi. Ni lui, ni aucun employé des cuisines ne put donner le moindre renseignement.

— Il nous a dit qu'il s'en allait chez lui, dit sottement un gros Badois en rigolant. La voix rogue du sous-off' de jour coupa ce rire. Il y eut conciliabule, juréments et sacraments, nouvelle attente dans l'obscurité de plus en plus dense et recomptage. Espéraient-ils qu'il allait revenir le petit Français aux pieds plats ? Ayant enfin

compris l'inutilité de cette attente, affolés à la pensée que la perte d'un si joli képi allait leur coûter cher, nos géoliers, passant leur rage sur nous, nous firent rentrer au triple galop.

Lorsqu'il avait été parfaitement garanti par le couvert du bois, Brouet avait tranquillement dénoué la ficelle qui fermait son long sac à pommes de terre, il en avait extrait posément sa capote qu'il défripa, son sac réglementaire qu'en bon soldat il avait toujours conservé, deux musettes gonflées, enfin un sachet allongé de sa fabrication où étaient la fameuse carte et les boussoles. Il s'orienta minutieusement, plia avec grand soin le sac de jute dont il n'avait plus besoin et le déposa au pied d'un arbre avec une pierre dessus. Puis il se remit en marche. Il avait franchi un sommet et redescendait toujours dans les bois lorsqu'il fut gagné par le brouillard, ce qui ne l'empêcha point de continuer sa route au même rythme allégre pour un plantigrade. Il remonta le versant d'une autre colline. Une fois encore il vérifia sa direction mettant en compétition ses boussoles. Appuyé à un arbre pour soulager les bretelles du sac qu'il n'avait plus l'habitude de porter, il mangea un petit peu (sachet numéro cinq : biscuits, chocolat et sucre). Lorsqu'il se remit en route, il ne voyait pas à un mètre devant lui et cette marche dans la nuit devint harassante, les buissons s'accrochaient à lui, des branches lui griffaient la figure ou faisaient tomber son képi qu'il ne retrouvait qu'après de longs tâtonnements. Au début, le brouillard qui imprégnait ses vête-

L'ONDINE

ments le faisait frissonner, puis il lui sembla que les arbres de la forêt jouaient avec sa replète personne comme avec un ballon, se la renvoyant de l'un à l'autre, et il sua à grosses gouttes.

Allait-il user toutes ses allumettes à regarder ses boussoles et l'heure qui semblait ne plus avancer ? Le revers de sa capote portait la trace de toutes ces flammes jaillies dans son sein, qui l'aveuglaient pour un long temps. Il sortit du bois, traversa des prés, des champs, sautant avec dignité des haies et des barrières qui lacéraient sa capote. Il devait être en Suisse depuis longtemps ! Mais il lui semblait invraisemblable que son passage dans ce pays de liberté ne lui eût pas été signalé. Peut-être avait-il tourné en rond comme ceux qui sont perdus dans le désert. Ses boussoles avaient pu se désaimanter !... Tant pis, il alluma un bout de bougie (sachet numéro trois) et reconsidéra cette carte qu'il avait tant étudiée. A quoi servait-elle ? Il ne comprenait plus rien à la topographie du pays ni à aucune topographie d'ailleurs, car non seulement ses pieds étaient gourds, mais son cerveau également était engourdi. Une égale ardeur le fit mettre sac à terre et prendre dans l'étui vertical de gauche un flacon où il avait mis de l'eau. Le flacon n'était pas si grand, sans doute n'aurait-il plus jamais aussi soif, et puis s'il fallait encore marcher dans le jour il rencontrerait bien une source, il le vida d'un trait. Lorsqu'il put reprendre sa respiration, il faillit crier, sa gorge, son œsophage, tout

son intérieur était en feu ! Abruti de fatigue, il s'était trompé et avait vidé en une fois la bouteille de schnaps prévue pour maladie ou blessure ! Le flacon de droite était pourtant enveloppé d'un linge mouillé et d'un papier goudronné ! Il était consterné, mais vivifié et lucidifié, si j'ose dire.

Dès lors, tout alla beaucoup mieux. Les courroies ne sciaient plus ses épaules. Le terrain semblait presque plat. Il traversa le brouillard comme un linon léger de l'autre côté duquel il retrouvait un semblant de vision. Il devina une rivière qui ne figurait pas dans ses prévisions. Il en suivit le bord et arriva ainsi à un petit pont qu'il franchit allègrement. Une barrière blanche semblait phosphorescente, éclairée qu'elle était par les fenêtres sans volets d'une haute maison noire où l'on ignorait sûrement les mesures de défense passive. Il en ruisselait des flots de lumière.

Brouet fut comme happé par toutes ces fenêtres dorées, il avançait tel un papillon de nuit, sans plus regarder ses pieds, un gouffre s'ouvrit dans lequel il tomba...

Entre les deux gailiards qui l'encadraient, Brouet paraissait minuscule. Ils avaient bien deux têtes de plus que lui. En face de lui, sur une estrade couverte de peaux de bête, une femme au buste très droit émergeait de nombreux coussins. La tête était très belle, la peau très blanche, les yeux allongés le fixaient intensément, la bouche à l'arc très pur de laque carminée proféra : « C'est bien, laissez-nous ! »

Avant de sortir, les deux gailiards — en uniforme, en livrée ?

Au rendez-vous d'Ulm du 22 juin 1953

(Suite de la page 1)

Notre groupe se divise en deux, l'un sera hébergé au « Roter Löwen », l'autre ira au « Bäumlé ». Ces deux hôtels sont neufs et très confortables. Chacun est heureux d'y faire toilette et de s'y restaurer.

Rendez-vous est pris, pour se retrouver, à 15 heures, au Syndicat d'Initiatives, afin de visiter la cathédrale et la ville.

Le groupe dit « Auto », c'est-à-dire celui des camarades venus avec leur voiture, étant arrivé, nous formons un groupe de 50 anciens d'Ulm avec leur famille, heureux de se revoir après huit années sur les lieux mêmes de la captivité.

Il fait un temps splendide, le Danube offre aux visiteurs ses reflets bleus si souvent chantés, de blondes baigneuses aux maillots multicolores barbotent gracieusement dans l'eau limpide où se mirent les belles façades fleuries des maisons des berges.

C'est un décor magnifique... que j'avais vu flamber un soir de décembre 1944...

Les anciens prisonniers allemands, prévenus de notre visite par les soins du Syndicat d'Initiatives, avaient sollicité une rencontre, le soir de notre arrivée, à la « Herren Keller Brasserie ». La liberté la plus complète fut donnée à nos camarades pour, ou ne pas, s'y rendre... ; cette rencontre étant facultative.

M. le Maire d'Ulm, Dr Hailer, vint nous saluer au nom des habitants d'Ulm, puis ce fut le président Protong, des P.G. allemands, M. Bolgt, rédacteur du Journal des P.G., Mgr Notz, qui, tour à tour, prirent la parole pour nous parler d'hommes à hommes qui ont souffert et connu l'exil. Mlle Geissler traduisait fidèlement les paroles de ces différentes personnalités.

Le Père Vernoux sut répondre fort adroitement à ces différents orateurs par un discours plein d'espoir et remercia, au nom de chacun, de l'accueil très cordial réservé à leurs anciens K.G. par la Municipalité et les personnalités d'Ulm.

Ainsi se terminait cette première journée d'Ulm. Chacun se dispersa pour aller flâner ou déguster l'excellent « Glass-Beer » et admirer, sous le feu des projecteurs, la plus haute cathédrale du monde.

Le dimanche matin, une visite au Vorwerk XIII ayant été sollicitée par M. Bregenzler, celle-là fut accordée par le Commandant américain, chef du camp.

Minutes poignantes que de passer la porte de ce camp, que nous avions franchie, pour la première fois, en septembre 1940. Tout est désaffecté ; seuls les murs conservent les traces des anciens Kommandos, un reste de peinture, une

silhouette, l'emplacement de la chapelle, du théâtre, du bureau, tout est encore visible et comme tout paraît grand alors que tout était si petit quand nous étions entassés les uns sur les autres,

TRES IMPORTANT

La dernière réunion du Groupe Parisien a eu lieu le 3 juillet au Restaurant Bleu.

Devant l'affluence et le nombre de camarades présents aux réunions mensuelles, il a été décidé que nos prochaines réunions auraient lieu, au Siège de l'Union Nationale des Amicales de Camps, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9), Téléphone : TRInité 78-44, 78-45, le deuxième vendredi de chaque mois, de 19 à 20 heures, dans la petite salle où nous avions déjeuné lors du banquet de l'Amicale V B.

Notre prochaine réunion aura lieu exceptionnellement, en raison des vacances, le **vendredi 18 septembre**, et nous vous invitons à venir nombreux ; cette réunion précédant de peu le banquet franco-belge du 4 octobre, Amicales V A-V B réunies.

Nous prendrons les inscriptions pour le banquet et nous espérons qu'elles seront nombreuses.

Nous comptons particulièrement sur nos camarades de province pour avoir ainsi une occasion de les revoir et d'entretenir un bon esprit de camaraderie. L. V.

ENTRE NOUS

Nous adressons au Père Vernoux, à Roseau et aux camarades de Lille, de Nancy, à Aubrège, à Dumont, à Raffin, notre cordial souvenir.

Notre camarade et ami Guillou, de Paris, est venu annoncer la naissance de sa petite fille, Marie-Françoise.

Toutes nos félicitations !

Le Père Vernoux consacre un numéro spécial, très détaillé et parfaitement rédigé, de « l'Ormeau », au voyage à Ulm.

Nous lui renouvelons toute notre sympathie et nos remerciements pour son dévouement à notre cause.

Le Groupe Parisien des Anciens d'Ulm.

Brouet n'osait regarder — lui poussèrent dans les jarrets un pouf de cuir sur lequel il tomba assis, tandis que ses gros souliers crissaient sur la mosaïque ronde au centre de laquelle on l'avait amené. La femme sourit. Son cou, haute et pure colonne, était ceinturé de nombreux colliers, des coquillages nacrés mordaient le lobe de ses oreilles transparentes. Sa main longue et fine caressait une peau d'ours blanc.

Marchant prudemment dans la nuit moite de la forêt, Brouet avait pensé vivre la plus grande aventure de sa vie et voici qu'un nouvel épisode, qui dépassait déjà le précédent, le déconcertait et le faisait sans volonté. La femme, dont les cheveux d'or étaient entretissés de perles, lui commanda de sa voix musicale, mais autoritaire : « Viens t'asseoir près de moi ». Il obéit sans l'ombre d'une hésitation et pourtant elle lui faisait peur.

Une fillette souple au teint cuiré jeta une pincée de poudre sur les braises d'un encensoir qui crépita.

— Laissez-nous également, Azuba. Je t'appellerai si j'ai besoin de toi. Va et ferme bien toutes les portes.

Vous vous souvenez que Brouet était imperméable à toute poésie et qu'il niait le merveilleux. La suite normale et logique de son équipée, c'était un interrogatoire par des fonctionnaires dans un morne bureau. Il voulait dire : « Je ne comprends pas... ! »

— Laissez-moi parler. Tu dois être bien las. J'ai suivi dans le miroir ta route et tes épreuves. Tu es beau d'avoir vaincu, mais pourquoi as-tu tant tardé ? Je t'attendais à l'automne au plus tard, sous les nobles apparences du Chevalier et voici que tu surgis de la nuit d'hiver minable et laid, tout empoissé de sueur et dans des vêtements en loques !

— Mais où suis-je, Madame, s'il vous plaît ?

— A la fin du voyage. Tes épreuves sont finies, tu peux reprendre ta véritable apparence. Où traistu plus avant ?

— C'est à dire... je... je voudrais retourner chez moi.

— Mais tu es chez toi. Ce château, et tout ce que le roi des Ondins m'a donné, t'appartient comme je t'appartiens, ô mon Seigneur. Lorsqu'il fera jour, tu pourras monter sur la plus haute tour du château, tu verras tes domaines s'étendre du vieux Rhin qui bouillonne au pied des murailles jusqu'aux monts neigeux qui ferment l'horizon. Viens plus près encore, enlance-moi !

— Pardon, pardon, il doit y avoir erreur, balbutiait le petit comptable cramois.

— Laisse ta main robuste dans la mienne. Pourquoi cacher ton beau regard derrière ces verres troubles qui font tes yeux semblables à ceux du crapaud laqué ?

— Je... Ma femme m'attend depuis longtemps...

— Tais-toi, tais-toi. L'épreuve est finie. Embrasse-moi, tu connaîtras que je suis bien celle que tu cherches... !

L'enchanteresse avait glissé ses bras nus autour du col de Brouet et enlacé ses doigts fuselés sur sa nuque, mais celui-ci dans un sursaut d'affolement se dressa tout debout, arrachant ainsi à la peau d'ours le corps de la sirène qui lui apparut dans sa monstruosité, car la belle femme n'avait point de jambes. Ce beau corps finissait court. Habité par une affreuse terreur, malgré la volupté du contact des bras veloutés, le petit chef, qui ne croyait ni aux Ondines ni aux Sirènes, rejeta violemment la femme tronc dans ses fourrures et s'élançant au dehors il replongea dans la nuit glacée. Comme il courait comme un fou, ses gros pieds patauds claquaient sur le sol avec bruit, mais cela ne l'empêcha point d'entendre encore le grand cri tragique de la louve blessée à mort se répercuter dans les hauts couloirs qu'il fuyait.

C'est dans une cellule qu'il s'es-saya à reprendre lentement ses esprits. Mais la prison était douce car c'était une prison helvétique et il n'y resta pas longtemps.

Depuis les temps déjà lointains où le petit Brouet a retrouvé ses registres et ses manches de lustrine, sa vie s'écoule sans hardiesse et sans aventures, mais sa petite femme à chignon n'a jamais compris pourquoi certaines nuits il s'éveille tout en sueur en criant : « Non, non, je vous en supplie, Madame la Sirène, laissez-moi ! ! ! »

Georges H. Patin.

ÉVASION

plutôt qu'en quelque Dachau où l'on pouvait mourir. Nous logions à Stuttgart dans une pièce ouvragée au fond d'un corridor, au quatrième étage de la moitié restant encore debout d'un immeuble visité de combles en fond par les bombes américaines.

Au milieu de ce corridor, une cloison en briques percée d'une porte construite pour des siècles et enrichie de verrous et de cadenas nous interdisait le libre accès de l'escalier. Les gardiens couchaient au troisième étage de ce bâtiment parfaitement sonore car aucun bruit de pas ne leur échappait. Chaque mètre et demi, environ, une fenêtre du corridor donnait sur une cour encombrée de gravats et de vitres cassées; les fenêtres de notre partie étaient consolidées par des barreaux et décorées de barbelés. Il fallait donc, après avoir supprimé le tout, franchir le mètre et demi nous séparant de la première fenêtre libre au-dessus de quatre étages de vide et de là passer dans la moitié du corridor accédant à l'escalier.

Nous partions, selon la composition des groupes, par deux ou par trois. Pallu et moi partions les derniers ! Je n'ai jamais connu

angoisse plus grande qu'en attendant mes camarades dans une sarabande sur les vitres cassées de la cour et en même temps un gardien au troisième étage dont les bottes semblaient me marteler le cœur.

Puis la poignée de mains silencieuse aux cinq restants, le glissement des chaussettes sur les marches, le bruit des objets métalliques dans nos poches, les vitres cassées dans la cour, le schupo passant juste dans la rue, les pas que nous faisons, lents sur les pavés de Stuttgart et gigantesques pour aller vite, les rues montantes, l'abri que l'on creusait au détour de l'une d'elles, et à l'entrée duquel veillait un schupo, le « Gute nacht » lancé au passage et, suprême ironie, le « Gute nacht » flegmatique du schupo, la marche interminable parmi des kilomètres de ruines détachées en ombres immenses dans la nuit, puis la forêt à deux heures du matin où nous avons dormi si merveilleusement seuls; tout passe aujourd'hui devant mes yeux comme des instantanés pris au long de toute une vie.

Au jour nous suivimes les forêts et les collines en touristes jusqu'à Esslingen. Dans la journée nous avions rencontré des vignerons et échangé quelques banalités sans éveiller en apparence dans ces

lents esprits soupbes le moindre soupçon ! Au soir nous prenions, sans billets, un train de voyageurs presque vide à Esslingen pour une petite gare située à 25 km. où dans un grand triage travaillaient des « requis » et des prisonniers russes. C'est chez ceux-ci que le hasard nous envoya.

Ils nous ont offert une merveilleuse cigarette d'on ne sait trop quelle sciure et indiqué un wagon citerne au milieu d'un train de marchandises partant pour Ulm. Nous avons eu droit pendant 80 km. à un prodigieux concert de ferraille sonore et de boulons dévissés.

Par malheur nous échouâmes à Ulm en pleine ville et affamés par le grand air...

Un premier essai de sortie dans la ville nous fit perdre dans un dédale de rues où nous n'apercevions que des soldats allemands à qui des uniformes même arrangés ou agrémentés de foulards de couleur pouvaient paraître suspects à 3 heures du matin. Nous rejoignîmes une extrémité de la gare, en attendant le jour sur les banquettes rembourrées d'un wagon de 1^{re} classe stationné près d'un butoir.

Quand le jour se leva, un miracle nous éblouit : dans le filet du compartiment où nous avions dormi, se trouvaient une veste et un pantalon de travail de teinte rouille. Mon camarade, qui n'avait rien d'un civil avec sa capote bleue, se hâta de l'enfiler. Hélas ! nous étions occupés à ajuster le pantalon, quand un bruit de pas pesants et mal éveillés ébranla le silence glacial du wagon !!! Quelqu'un venait... nous étions transis d'angoisse. Les pas s'arrêtèrent au milieu du wagon. La porte du compartiment voisin du nôtre s'ouvrit en grinçant et tandis que nos cœurs recommençaient à battre, nous entendîmes comme le bruit d'un poêle que l'on charge avec application. Je risquai un regard par le petit carreau situé au-dessus de la banquette et vis un employé de la Reichsbahn fort occupé à allumer un petit fourneau. Mon compagnon prit ses sabots à la main et sortit par le couloir, tandis que j'enjambais la fenêtre pour éviter de faire du bruit sur le plancher avec mes chaussures craquantes.

Dehors, autre émotion : un employé brillamment chamarré décrochait des lanternes du butoir. Le culot nous sauva : « l'Morgen, schonfleissig ? — ... Ach, man muss Ja ». Nous étions dans la rue. Un regard, dix, cent regards à l'admirable cathédrale qu'il fallait fuir... Le pont sur le Danube beaucoup plus gris que bleu et, contre toute attente, nous passions sans encombre dans Neu-Ulm.

Sur l'indication d'un Français matinal, reconnu au hasard des rues de la ville, nous rejoignîmes un camp de S.T.O. travaillant chez Magirus où nous restâmes deux jours. La ville de notre départ nous dinâmes d'un nombre respectable de stamm dans plusieurs restaurants parmi des soldats allemands avec qui une secrète volupté nous poussait à parler. Le lendemain matin nous étions sur la route de Memmingen.

Nous marchâmes un bon moment avec un charretier qui s'arrêtait à Ay à une dizaine de km. de Ulm. Nous savions qu'il y avait là une filiale de Magirus. Nous nous donnâmes comme des S.T.O. rejoignant cet atelier. Mais, arrivés là, le charretier nous indiqua le chemin de l'usine. C'était l'impasse, car Ay était allongé sur la droite de la route et à gauche s'étendait un village dont j'ai oublié le nom et dont les dernières maisons touchaient un bois. Je prétextai une paresse bien compréhensible pour des S.T.O. car enfin « nous préférons commencer le travail l'après-midi que dès notre arrivée ». L'Allemand sourit et pensa qu'au fond nous avions bien raison. Malheureusement entre les dernières maisons et le bois il y avait une petite rivière que nous ne pouvions franchir. Et du côté opposé, à 100 mètres, au delà d'un champ, il y avait une petite gare d'où un employé nous regardait. Je le vis avec effroi enfoncher un vélo et venir vers nous. Je lui expliquai la même chose qu'au charretier. Notre paresse dut être bien persuasive car il n'insista pas et se contenta de nous indiquer que l'atelier de Magirus était à Ay, de l'autre côté de la route d'Ulm, à 800 mètres. Force nous fut d'y aller. Comment en effet continuer en plein jour sur une route où passaient des militaires ?

Jacques Davignon.
(Voir la suite page 6)

d'en sortir un jour pour aller plus loin, pour réussir... Comme il était léger le fusil que je portais en rêve, et comme l'herbe des prairies allemandes était douce au pied infatigable du conquérant gaulois, attentive la Forêt Noire aux chants de la liberté...

Le 1^{er} février 1945 nous partîmes à seize dans un Kommando naturellement disciplinaire à Stuttgart. Nous y sommes restés dix-huit jours, le temps de fourbir nos aiguilles aimantées et de dessiner nos cartes. Le 19 février, à 11 heures du soir, cinq hommes se couchaient dans le local des K.G. Les onze autres allaient consommer vers le sud leurs noces merveilleuses avec la nuit.

Mon compagnon se nommait Jacques Pallu, nom d'emprunt. Un jeune du S.T.O., un requis comme on disait alors. Déjà évadé au titre civil, il avait connu à Sarrebruck les méthodes si persuasives des apôtres noirs d'Himmler. Le vrai Pallu, car il existe, avait dû être rayé de la liste des protégés de la Wehrmacht pour le motif majeur d'évasions réussies. Mon compagnon doit sans doute la vie à cette chance. A nouveau évadé comme civil, il avait pris l'uniforme et l'identité de cet élu des dieux et, étant repris, avait dû à cet heureux précédent d'échouer à Ludwigsburg où l'on pouvait vivre,

Deux articles de l'ex-« Captif de la Forêt Noire »

LE PRISONNIER

A la manière de Dorin.

Le prisonnier est un bipède conscient et organisé et qui semble créé pour la destruction rapide des godillots dont l'armée l'avait généreusement gratifié.

En effet, on l'a vu, traînant sa mélancolie... et ses musettes dans des colonnes plus ou moins fournies sur toutes les routes de France construites à l'usage du tourisme pour Français moyen, et dirigé dans ses voyages par des guides non prévus au programme. La grande agence allemande, organisatrice de ces voyages, a tenu à montrer, à ces populations, ce curieux phénomène qu'elles n'avaient pas revu depuis vingt ans.

Après maintes aventures, il est quand même parvenu en entier dans une station climatique que vous connaissez tous et dont je ne vous vanterai pas les charmes.

Le prisonnier, en général, ignore tout de la langue du pays dont il est l'hôte; si on lui dit de se lever, il s'assoit; de balayer, il se couche; de venir, il s'en va !

Seuls sont compris par lui les mots désignant les repas; à ce moment, nanti de sa gamelle, il se dirige à grandes enjambées vers le point de départ, même s'il est en avance d'une heure et demie.

Là, sachant que le rassemblement s'opère par cinq, il se met invariablement par trois, par quatre ou par six, mais jamais par la quantité requise !

Déjà, il se dirige vers l'enceinte réservée aux joies gastronomiques pour recevoir son menu; on divise à ce moment la colonne en deux tronçons : l'un, des travailleurs (ainsi nommés parce qu'ils ne font rien), et l'autre, des pleins de bonne volonté mais réduits au chômage !

A ce moment, de cette colonne, surgit un nombre impressionnant de « super-travailleurs » qui viennent prendre la place des autres, enfin tout s'arrange. Les jours de soupe, il vient avec sa gamelle et un plat, et, le lendemain, comme il a oublié son plat, met la confiture dans son mouchoir ou dans le creux de sa main ! En cours de route, les cahots de la colonne font qu'on retrouve le café ou la soupe sur sa veste ou ses chaussures mais rarement dans son estomac !

Arrivé à sa place, il ingurgite rapidement ce qui reste de cette mixture pour pouvoir attendre, dans les premiers, le « rab » qui viendra deux heures plus tard et auquel il fait la queue obstinément, même s'il n'a plus faim ou s'il sait qu'il n'aura rien. Il revient de ce deuxième service en criant énergiquement « Ah ! les gars, je n'ai rien eu !... » même si sa gamelle est pleine.

Puis il digère et passe le reste de son temps à attendre l'heure du diner, car le prisonnier, semblable à l'autruche, a toujours faim. Après une marche digestive, le prisonnier regagne le garage, qu'il appelle sa chambre, et la paille, qu'il appelle son lit; il remue cette dernière, sous prétexte qu'il a mal dormi la nuit précédente, se dé-

clare satisfait, et, dès qu'il est étendu, se relève en grognant : « Flûte, c'que j'suis mal couché ! »

Il passe sa soirée en fumant quelques cigarettes (fruit de sa chasse aux mégots, effectuée dans la journée) et s'endort. Il garde néanmoins un moral excellent, trouve la force de s'engueuler avec tous ses voisins, ce qui ne l'empêchera pas de dire, le jour de la classe : « A Villingen, on a bien rigolé ! »

Jean Debrois.

En tête de cet article, qui parut dans le premier numéro du « Captif de la Forêt Noire » du 23 décembre 1940, figurait la note suivante : « Ce texte date de juillet 1940, il évoque nos premiers jours de captivité déjà si loins ».

A cette date, l'auteur, notre ami Jean Debrois, trouve la captivité déjà bien longue. Et pourtant il n'y avait que six mois d'écoulés !

Dans le numéro 30 de janvier 1944, notre sympathique P'tit Chef écrivait :

« Et maintenant parlons un peu de ce cadeau qui vient de nous être octroyé en cette fin d'année et qui est un peu « notre petit Noël » :

MAISONS RECOMMANDEES

Les Ambulances du Bois de Boulogne, R.M. MOUNIER, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine). MOL. 19-27. Réduction 10 % pour anciens du V B.

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graisseries, plantes et arbres fruitiers).

Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).

Café-Restaurant « CHEZ GABY », 297, rue de Charenton, Paris (12^e). DID. 41-49. Les anciens d'Ulm et du V B y seront reçus par leur ami Gaby.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7^e). INV. 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18^e), Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

La correspondance coûte cher.

Joignez, à toute demande de renseignements, un timbre pour la réponse.

Merci.

L'ampleur des problèmes posés par l'impression d'être vaincus, laissait à ceux que le sort avait envoyés en captivité trois solutions possibles afin de les résoudre : la résignation, le sabotage ou l'évasion. La première étant celle acceptée par le gouvernement de la défaite, celle de la facilité, ne pouvait nous convenir parce que beaucoup d'entre nous, même sans penser à la tâche imposée à l'Angleterre, ou qui pouvait paraître trop lourde, cherchaient déjà le moyen de surmonter au nom du droit, sinon au nom de la civilisation, les faits inégalement imposés comme par une erreur de l'Histoire. Malgré la surprise dont furent aveuglés la plupart d'entre nous au jour tragique de 40, nous nous souvenons aujourd'hui, pour le plus grand bonheur de notre conscience, après l'avoir considéré comme le plus haut devoir de notre vie, de n'avoir pas désespéré et de n'avoir jamais eu foi dans la croyance de l'irréversible.

Au début je n'ai pas envisagé comme une nécessité immédiate de m'évader. Je pensais qu'une autre tâche plus obscure et plus dangereuse aussi, afin d'alléger celle de ceux qui tenaient encore des armes de combat, était de porter dans le sein vivant de l'ennemi le bacille patient d'une volonté opposée à la sienne, mais aussi toujours plus exigeante. Ce fut presque un soulagement quand un jour, embarqué dans un train, je vis passer la frontière allemande. Qu'on me pardonne cette insulte du sentiment au courage de la résistance : j'aurais souffert de détruire chez nous et peut-être hésité; dusent mes destructions desservir grandement l'occupant. En Allemagne, c'est avec la volupté d'une espérance passionnée que j'ai contribué peut-être à détruire maille à maille une part du drapeau toujours trop vaste que l'armée germanique promenait à travers le monde, jusqu'à ce que des mains crispées par le courage ou par la haine n'en tiennent plus qu'une hampe ridécule et régnant sur sa seule ombre — jusqu'à ce qu'une meute joyeuse ensorcelée de liberté reprenne à la bête traquée le sang qu'elle avait bu dans des lieux éternels.

Un souvenir sourit dans ma mémoire : un tas d'obus péle-mêle gisant dans la cour d'une usine en attendant la refonte parce qu'ils étaient mal calibrés. Ce souvenir c'est le butin vengeur des trois premiers mois si durs de la captivité. Quelques jours après avoir vu avorter par la faute d'un autre prisonnier une tentative de départ, je fus muté dans une fabrique de chausseries travaillant pour la Wehrmacht.

Les mois se suivaient, les années tombaient du calendrier comme des écrans donnant à l'idée de la victoire toujours un peu plus de clarté jusqu'au jour où il n'en resterait plus un seul entre notre patience et sa venue, où sa présence resplendirait de la forme que nos mains cherchaient à lui donner — que notre cœur déjà connaissait — que notre esprit avait toujours définie.

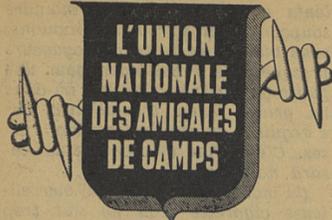
Dans l'usine de chausseries, ma machine, que je laissais ronger ce qu'elle avait pour mission de fabriquer, chantait aussi en sourdine un air de victoire.

Un jour je dus quitter mon usine. Je savais déjà qu'un Allemand, au moins, mon contremaitre, avait vu clair dans mon jeu. Dès cet instant, perdu pour perdu, il fallait redoubler le sabotage, en faire le plus possible jusqu'au jour où le devoir n'aurait plus rien à me demander. J'avoue que la surprise fut plutôt agréable quand un gardien étant venu me chercher au travail m'annonça ma mutation dans un Kommando de culture. Je me serais attendu à un autre genre de punition !

J'avais déjà connu l'attente fébrile devant un barreau scié, devant une porte descellée, angoisse plus grande encore que nul ne surgisse. J'avais connu la prison, la faim, le froid, le serment rageur « de ne plus jamais remettre ça », avec au bout d'une semaine l'impatience de recommencer.

Je devais connaître tout cela plusieurs fois encore mais, hélas ! je n'ai jamais vu se lever une aurore au sud du Rhin, ni la croix blanche des cantons de légende, mais toujours à nouveau l'araignée noire accrochée à sa tâche de sang et balancée dans le même vent que la France respirerait peut-être le lendemain.

Je suis resté sept mois au camp des évadés de Ludwigsburg, avec la faim pour hôtesse, la saleté pour compagne et la conviction



Qui est commerçant ?

L'article 1^{er} du Code du Commerce répond à cette question : « Sont commerçants ceux qui exercent des actes de commerce et en font leur profession habituelle. » Deux conditions sont donc requises :

1^o Faire des actes de commerce en son propre nom.

C'est-à-dire que les préposés, les représentants de commerce ne sont pas des commerçants parce qu'ils n'exercent pas en leur nom.

2^o Faire des actes de commerce à titre professionnel.

C'est-à-dire qu'il faut que la personne qui exerce une activité commerciale en tire des moyens de vivre. Il ne suffit pas, par exemple, d'avoir l'habitude de souscrire des lettres de change pour être commerçant. Cet acte ne constitue pas forcément une profession.

Obligations, charges et prérogatives des commerçants

Un certain nombre d'obligations et charges sont spéciales aux com-

Distinction entre l'Artisan et le Commerçant

merçants et ne pèsent pas sur les personnes de profession civile.

Les obligations et charges des commerçants sont importantes :

1^o Tenir des livres (Journal, Copie de lettres, Livre d'inventaires), les conserver pendant dix ans et faire un inventaire annuel;

2^o Dans le mois de l'ouverture ou de l'acquisition du fonds de commerce, requérir du greffier du Tribunal de commerce leur inscription au Registre du Commerce.

Le nom du Tribunal de commerce et le numéro de l'immatriculation au registre analytique du commerce doivent figurer sur tous les papiers de commerce, factures, lettres, tarifs, annonces et prospectus;

3^o Rendre public leur régime matrimonial. Cette publicité est utile pour les tiers créanciers dont les droits varient avec le régime adopté par le commerçant. Elle est utile aussi à ce dernier qui peut, suivant le cas, obtenir de ses fournisseurs plus ou moins de crédit;

4^o Subir les conséquences de la faillite ou de la liquidation judiciaire, en cas de cessation de paiements;

5^o Payer certains impôts spéciaux.

Les commerçants ont, d'autre part, des prérogatives qui n'appartiennent qu'à eux.

Ils ont un Tribunal de commerce où les jugements sont rendus par leurs « pairs ».

Ils sont électeurs des membres de ce tribunal et éligibles sous certaines conditions.

Leurs livres de commerce, honnêtes et réguliers, font preuve entre commerçants et, même irrégulièrement tenus, peuvent fournir aux juges des présomptions de nature à entraîner parfois leur conviction.

Qui est artisan ?

La loi du 26 juillet 1925, modifiée par la loi du 27 mars 1934 et par le décret du 2 mai 1938, définit le maître-artisan :

« Tout travailleur autonome de l'un ou autre sexe exerçant personnellement et à son compte, sans se trouver sous la direction d'un patron, un travail manuel, travaillant chez lui ou au dehors, employant ou non la force motrice, ayant ou non enseigné ou boutique, se livrant principalement à la vente du produit de son propre travail, justifiant de capacités professionnelles par un apprentissage préalable ou un exercice prolongé de ce métier, accomplissant son travail seul ou avec le concours de son conjoint, des membres de sa famille, de compagnons ou d'apprentis. Le nombre de compagnons ou d'apprentis ne devra pas excéder cinq unités, l'artisan devant assurer seul la direction de son travail. »

On a essayé de distinguer les artisans des commerçants et préciser si leurs actes étaient de la compétence des tribunaux de commerce.

C'est surtout l'idée de spéculation que les tribunaux prennent en considération. Ils décident que ceux qui vivent notoirement d'opérations d'achat et de vente doivent être considérés comme des commerçants.

Il en est autrement de ceux qui travaillent eux-mêmes, uniquement à façon ou avec l'aide de quelques compagnons et apprentis. S'il ne font pas d'achat de matières premières en quantité suffisante pour constituer des actes de spéculation, ils conservent la qualité d'artisan et ne peuvent alors être considérés comme faisant acte de commerce. On considère habituellement le



lien qui unit l'artisan à ses clients comme un contrat de louage d'ouvrage et, à ce titre, on déclare que l'artisan accomplit des actes civils échappant à la juridiction des tribunaux de commerce.

L'obligation incombe à tout commerçant de tenir des livres. Les artisans n'échappent pas à cette obligation. Mais ils n'ont pas besoin d'une comptabilité aussi complète.

Il est évident que l'artisan a intérêt à noter ses recettes et ses dépenses de façon à maintenir entre elles un juste équilibre, à connaître le nom de ses clients qui n'ont pas encore réglé, à suivre enfin la marche de ses affaires.

De plus, la tenue d'une comptabilité est nécessaire au point de vue fiscal. Elle permet à l'artisan de contester le forfait proposé par l'Administration s'il estime être abusivement taxé et de demander son imposition d'après le système du bénéfice réel.

J. Negro, Stalag XII B/F.

...ET LES PRESTATIONS EN NATURE

curité Sociale a été préalablement avisée et a accepté de prendre en charge les dépenses qu'engagera l'assuré.

Lorsque le malade achète un appareil dont le port est nécessaire par une maladie ayant débuté avant l'inscription à la Sécurité Sociale, la Caisse participe aux frais d'acquisition de cet appareil. L'assuré doit avoir demandé l'accord préalable de la Caisse et doit remplir les conditions requises pour l'attribution des prestations.

L'assuré choisit l'appareil, convenant à son infirmité, parmi les types agréés. Un appareil de secours peut être attribué. Les mutilés des membres inférieurs ont droit à un appareil provisoire avant l'appareillage définitif. Les assurés atteints de lésions graves et incurables du système locomoteur peuvent prétendre à une voiturette ou à un fauteuil roulant si celle-ci ou celui-ci leur est indispensable pour l'exercice d'une profession.

Les renouvellements et réparations d'appareils sont accordés sans limitation de durée des droits aux prestations, à condition que l'assuré remplisse, lors du renouvellement ou de la réparation, les conditions requises pour pouvoir prétendre au remboursement.

Les renouvellements et réparations donnent lieu à remboursement même lorsque l'appareillage a été effectué avant l'immatriculation de l'assuré.

Le renouvellement n'est accordé que si l'appareil est hors d'usage et reconnu irréparable ou si les modifications survenues dans l'état du malade le justifient. Sauf cas de force majeure, les appareils non présentés ne sont pas remplacés.

L'assuré doit s'adresser à un centre d'appareillage ou à un fournisseur agréé (se renseigner auprès des Caisses de Sécurité Sociale).

LES ACCESSOIRES ET PANSEMENTS

Les Caisses de Sécurité Sociale remboursent les frais d'achat des accessoires (attelles, gouttières, etc...) et des pansements (coton, bandes, etc...) à condition que :

— ces accessoires et pansements aient été prescrits par le médecin,

— ils figurent sur la nomenclature établie par le Ministère de la Santé publique et le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.



LA SECURITE SOCIALE... LES ANALYSES

Les analyses et examens de laboratoire sont représentés par la lettre clef B suivie d'un coefficient correspondant à l'importance de la recherche effectuée.

Ils sont remboursés par les Caisses de Sécurité Sociale, après avis du contrôle médical, à condition que :

— ils aient été prescrits par le médecin,

— ils aient été pratiqués dans un laboratoire enregistré par le Ministère de la Santé publique (quelques analyses peuvent être valablement exécutées par des laboratoires non enregistrés),

— ils figurent sur la liste des analyses remboursables ou soient assimilables à l'une des analyses inscrites sur cette liste.

Certains examens ne donnent lieu à remboursement que si la Caisse de Sécurité Sociale a donné son accord préalablement à leur exécution.

La valeur de la lettre clef B est actuellement de 50 francs (100 %).

Lorsqu'une analyse est effectuée d'urgence la nuit ou le dimanche, le taux de remboursement est majoré de 450 francs (nuit : 9 fois la valeur de la lettre B) ou 200 francs (dimanche et jours fériés : 4 fois la valeur de la lettre B).

Les prélèvements effectués en vue d'une analyse sont remboursés lorsqu'ils ont été pratiqués par un médecin ou un infirmier.

Les assurés peuvent s'adresser à leur Caisse de Sécurité Sociale afin de savoir :

— si une analyse peut être pratiquée dans un laboratoire non enregistré,

— si un laboratoire est enregistré par le Ministère de la Santé publique,

— si un examen doit donner lieu à l'accord de la Caisse préalablement à l'exécution.

LES APPAREILS DE PROTHESE ET D'ORTHOPEDE

Les appareils comprennent les appareils orthopédiques, les ceintures, bandages, lunettes, ainsi que les systèmes d'attache et les accessoires nécessaires au fonctionnement.

Les frais d'acquisition, de réparation ou de renouvellement des appareils ne donnent lieu à remboursement que si la Caisse de Sé-

Pour les Combattants volontaires de la Résistance

Le Journal Officiel du 13 août 1953 a publié un arrêté fixant les conditions d'attribution de la Légion d'honneur aux combattants volontaires de la Résistance, contingent 1953.

Voici les passages de ce document concernant plus particulièrement nos camarades anciens prisonniers :

ARTICLE PREMIER. — Le contingent annuel de ces décorations a été fixé à :

Croix de grand officier de la Légion d'honneur : 3;

Croix de commandeur de la Légion d'honneur : 6;

Croix d'officier de la Légion d'honneur : 60;

Croix de chevalier de la Légion d'honneur : 210;

Médailles militaires : 350.

Les croix de la Légion d'honneur sont destinées à récompenser les combattants volontaires de la Résistance, y compris les déportés et internés, résistants, en possession d'un grade d'officier (active ou réserve) ou exceptionnellement d'un grade d'officier d'assimilation homologué (ou ayant rendu des services particulièrement importants à la Résistance).

Les médailles militaires sont destinées à récompenser les résistants visés ci-dessus qui ne remplissent pas certaines des conditions re-

quises pour concourir pour la Légion d'honneur.

ART. 2. — Les travaux d'attribution de la qualité de combattant volontaire de la Résistance n'étant pas terminés, le contingent de décorations afférent à l'année 1953 sera accordé (en principe) dans les conditions suivantes :

Suit l'énumération des diverses catégories d'ayants droit éventuels et, in fine :

d) Prisonniers ayant accompli des actes de résistance dans les camps.

— Les prisonniers de guerre ayant accompli des actes de résistance exceptionnels dans les camps et remplissant les conditions fixées par l'article 5 du règlement d'administration publique n° 51-560 précité pourront faire acte de candidature en adressant au secrétaire d'Etat aux Forces armées (Guerre), bureau des décorations, 231, boulevard Saint-Germain, avant le 15 octobre 1953, une demande à cet effet.

Cette demande devra préciser les actes de résistance à récompenser et être accompagnée :

Des pièces prévues à l'article 7 du même règlement d'administration publique;

Des renseignements d'état civil et autres.

Les dossiers ainsi constitués seront soumis à l'examen d'une commission spéciale composée d'anciens prisonniers résistants et nommée par le secrétaire d'Etat aux Forces armées (Guerre).

ART. 5. — La date limite de transmission des dossiers au bureau des décorations du secrétariat d'Etat aux Forces armées (Guerre) est fixée au 30 novembre 1953.

ART. 6. — a) Les propositions concernant les militaires de carrière en activité devront être adressées par les proposants aux chefs de corps (ou de service) actuels des intéressés avant le 1^{er} octobre 1953 pour visa.

Après signature des mémoires par les intéressés, les chefs de corps (ou de service) transmettront les dossiers pour le 15 octobre 1953, aux autorités désignées à l'article 2 ci-dessus, chargées normalement de les recevoir;

b) En ce qui concerne les résistants visés aux alinéas a, b et c de l'article 2 ci-dessus non encore titulaires de la carte de combattant volontaire de la Résistance et, sauf cas exceptionnels qui devraient faire l'objet de rapports spéciaux, seuls pourront être proposés, tant pour la Légion d'honneur que pour

RECHERCHES

La délégation générale pour l'Allemagne et l'Autriche, du Ministère des A.C. et V.G., nous prie de diffuser une demande de recherches concernant M. FARGEAU André, Henri, né le 25-12-06, à Paris (19^e).

Il s'agit d'un ancien prisonnier de guerre du Stalag III D, n° 14.227/806, tousjours manquant en France.

Les renseignements en possession des services sont les suivants :

a) arrêté en août 1944 à Dusseldorf (sabotage, aide pour évasion);

b) interné à la prison de Ratingen (Rheinland) le 24-8-1944;

c) transféré de Ratingen vers Buchenwald le 27-9-1944;

d) interné au Bloc 17, n° 103.602.

PUBLICITE

Nous sommes à la disposition de tous les commerçants pour la publicité à faire dans l'ensemble des journaux publiés par les Amicales de Camps.

Certaines informations disent qu'il aurait été vu à Hamburg le 5 mai 1945 (trois jours avant la capitulation de l'Allemagne). La famille aurait reçu un télégramme annonçant son arrivée à Paris pour le 10 mai 1945.

On nous demande s'il serait possible, par l'intermédiaire d'anciens camarades du Stalag III D ou d'anciens prisonniers d'Hamburg, ou parmi des rapatriés des camps de concentration cités ci-dessus, d'obtenir des renseignements permettant d'affirmer ou d'infirmer qu'il se trouvait à Hamburg au début du mois de mai 1945.

Dans l'affirmative, quelle adresse on lui connaissait dans cette ville. S'il a été vu dans un camp de rapatriement, indiquer lequel.

Il y aurait lieu de préciser dans quel état de santé il se trouvait à Hamburg, était-il dans un hôpital, etc...

A l'avance, nous remercions tout camarade susceptible de nous fournir le moindre renseignement à l'adresse suivante : Direction générale de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Bénéficiaires des primes à la construction, allocation, dégrèvements, avec le

CRÉDIT MUTUEL DU BATIMENT

Société Anonyme, Capital 125.000.000 de francs entièrement versés
POUR ACHETER, CONSTRUIRE, AMELIORER VOTRE HABITATION
PLUSIEURS MILLIARDS de francs servis
C. M. B., 35, BOULEVARD DES CAPUCINES - PARIS (2^e)

MEUBLEX

affilié au MOBILIER DE FRANCE
la plus importante organisation de vente de meubles (45 maisons en France)



STOCKS IMMENSES!
PRIX ÉTONNANTS!
PAIEMENTS ÉCHELONNÉS
Catalogue sur demande
108 AV LEDRU-ROLLIN - PARIS
Métro Ledru-Rollin

Sur présentation du cachet de l'U.N.A.C., une remise de 12 % vous sera accordée.

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

L'IRRESPECT DE LA FOI JURÉE...

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Il est particulièrement pénible de passer pour un éternel protestataire et pour un mauvais citoyen constamment cabré contre les mesures de redressement économique indispensables à la vie du pays.

Pourtant il est impossible — et il serait déloyal — de ne pas exprimer des réserves sur les méthodes que l'on prétend décisives en la matière.

Nous nous en voudrions de jeter de l'huile sur un brasier qui fait plus que couvrir depuis plusieurs semaines. D'autant que, par principe, nos journaux, comme l'Union Nationale des Amicales de Camp sous l'égide de laquelle ils paraissent, se sont toujours abstenus de toute politique.

Toutefois, nous sommes bien en droit de constater non sans regret la « désinvolture » avec quoi les gouvernements qui se succèdent recourent, les uns après les autres, à la même panacée : la réalisation des économies par le non-paiement des dettes.

Bien que souvent citée, la phrase prononcée par Georges Clemenceau devant la Chambre des Députés, le 20 novembre 1917, est toujours valable. Que disait donc le « Tigre » ?

Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous. Ils veulent qu'aucune de nos pensées ne se détournent d'eux, qu'aucun de nos actes ne leur soit étranger. Nous leur devons tout sans aucune réserve.

Et M. Joseph Laniel, trente-six ans après, en accédant à la présidence du Conseil, écrivait, le 26 juin 1953, aux présidents des Commissions des Pensions de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République :

Vous pouvez être assuré que je n'envisage nullement de porter atteinte aux droits acquis des anciens combattants et victimes de la guerre.

Mais... mais le 11 juillet de la même année 1953, le même M. Joseph Laniel obtenait du Parlement les pleins pouvoirs, — appelés pudiquement « pouvoirs spéciaux », — en matière de « dépenses à la charge de l'Etat, dépenses qu'il peut limiter, suspendre ou différer jusqu'aux 1^{er} janvier 1954 ».

Dès lors, le cerveau fertile des spécialistes de la rue de Rivoli n'a plus eu qu'un objectif : comment faire payer et comment ne pas payer le lampiste et, en premier lieu, ce lampiste particulièrement taillable et corvéable à merci qu'est l'ancien combattant ou victime de la guerre.

Il a d'abord été envisagé d'établir, pour le paiement de la retraite du combattant, une discrimination entre ceux qui disposent d'un certain revenu... et les autres. Devant le tollé général qui s'est élevé... et surtout devant l'impossibilité d'appliquer rapidement une telle mesure, le « Bain Trust » qui régent le ministère et le ministre

des Finances a cherché une autre « combinaison ».

Comme chacun sait, ces messieurs, — à défaut d'intelligence pratique, — ne manquent pas de machiavélisme et le « diviser pour régner » leur est familier.

De là à embrouiller les cartes jusqu'à essayer de lancer les diverses catégories d'A.C. et V.G. les unes contre les autres, sous couleur de rétablir une équitable balance entre toutes, il n'y avait qu'un pas.

Il a été franchi avec le décret 53.718 du 9 août 1953, inséré au « Journal Officiel » du 10, et dont l'exposé des motifs vaut son pesant d'hypocrisie... et d'être public.

Le voici in-extenso :
L'article 7 de la loi n° 53-61 du 11 juillet portant redressement économique et financier a donné pouvoir au gouvernement de prendre des mesures relatives aux modalités de liquidation et de règlement d'indemnités allouées aux victimes de la guerre.

La liquidation des indemnités dues aux victimes de la guerre pose, dans certains cas, des difficultés que les textes n'ont pas encore résolues. C'est ainsi que la

Voici le texte du décret 53.718, du 8 août 1953 (publié au « J.O. » du 10 août 1953) fixant le mode de règlement des divers pécules aux déportés, aux internés politiques et aux prisonniers de guerre.

Le président du Conseil des ministres décrète :

Article premier. — Mode de règlement du pécule des déportés et internés politiques. — En ce qui concerne les déportés et internés politiques, les indemnités prévues à l'article L. 336 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et à l'article 4 de la loi n° 52-843 du 19 juillet 1952, seront liquidées par priorité et réglées un tiers en espèces et le solde par remise d'un titre divisé en deux tranches égales remboursables respectivement à deux ans et à quatre ans.

Art. 2. — Mode de règlement du pécule des prisonniers de guerre : En ce qui concerne les prisonniers de guerre, les indemnités prévues par l'article 12 de la loi n° 50-456 du 8 août 1950, l'article 10 de la loi n° 51-632 du 24 mai 1951 et l'article 2 de la loi n° 52-843, du 19 juillet 1952 seront réglés au fur et à mesure de la liquidation des dossiers un tiers en espèces et le solde par remise d'un titre divisé en deux tranches égales remboursables respectivement à trois ans et six ans.

Art. 3. — Règlement de l'indemnité

loi du 22 août 1950 établissant le statut du réfractaire et de la loi du 14 mai 1951 relative au statut des personnes contraintes au travail n'ont pas déterminé selon quel mode serait liquidé le pécule de ces deux catégories de victimes de la guerre. Le présent décret a pour objet de remédier à cette lacune en fixant des taux mensuels d'indemnisation qui soient en harmonie avec ceux que le législateur a retenus pour les internés et les prisonniers.

Le choix des modalités de règlement a été guidé par des considérations tenant à la fois à l'existence d'un très grand nombre de dossiers, à l'importance de la dépense globale et à la diversité de la qualité des bénéficiaires.

Le règlement d'indemnisation en une seule fois par remise d'espèces et de titres dans des proportions variables suivant la nature et le montant de l'indemnité permet ainsi :

D'écarter le système du règlement par acomptes successifs qui impose la réouverture périodique des dossiers ;

D'étaler la dépense afin de ren-

dre supportable la charge imposée à chaque exercice ;

D'établir enfin une priorité en faveur notamment des déportés et internés.

Le taux des pécules des déportés, internés et prisonniers de guerre est déjà fixé par la loi. Le règlement d'un acompte en espèces, au fur et à mesure de la liquidation des dossiers, est actuellement en cours pour les prisonniers de guerre et doit débiter incessamment en ce qui concerne les déportés et internés politiques.

Les articles 1^{er} et 2 du présent décret élèvent le taux de cet acompte en espèces au tiers du pécule et prévoit qu'en même temps sera remis aux intéressés un titre représentant le solde de l'indemnité à laquelle ils peuvent prétendre et remboursable moitié à deux ans, moitié à quatre ans pour les déportés et internés, et à trois ans et six ans pour les prisonniers.

Il est prévu que les règlements en espèces pourront être effectués au cours des deux prochains exercices, compte tenu des délais nécessaires à la liquidation d'un nombre important de dossiers. La liqui-

l'article 11 de la loi n° 51-338 du 14 mai 1951 sera limitée à 350 francs par mois pour les réfractaires et 250 francs par mois pour les personnes contraintes au travail.

Elle sera réglée au fur et à mesure de la liquidation des dossiers et le solde par remise d'un titre divisé en deux tranches égales remboursables respectivement à trois et six ans.

Art. 5. — Règlement de l'indemnisation des pertes subies par les réfractaires et les personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi. — L'indemnisation des pertes de biens dûment justifiées subies par les réfractaires et les personnes contraintes au travail et prévue par l'article L. 340 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et l'article 10 de la loi n° 51-338 du 14 mai 1951 sera réglée par remise d'un titre amortissable annuellement à raison de 1/10^e de son montant. Les titres prévus au présent article ne seront délivrés qu'après achèvement du règlement de l'indemnité forfaitaire votée à l'article précédent.

Art. 6. — Caractéristique des titres. — Les titres visés aux articles précédents sont nominatifs, inaliénables, insaisissables et ne peuvent être cédés en paiement. Ils portent intérêt à 2,75 % l'an. Les autres caractéristiques de ces titres seront fixées par arrêté du ministre des Finances.

ET VOICI LE DÉCRET SPOLIATEUR

pour pertes de biens des déportés et internés, résistants et politiques. — Les indemnités pour pertes de biens prévues par l'article L. 340 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, qui ne font pas l'objet du règlement forfaitaire prévu par l'article 5 de la loi n° 52-843 du 19 juillet 1952, seront réglées par remise d'un titre amortissable annuellement à raison d'un dixième de son montant.

Les titres prévus à l'alinéa précédent ne seront délivrés qu'après achèvement du règlement des indemnités forfaitaires prévues à l'article 5 de la loi n° 52-843 du 19 juillet 1952.

Art. 4. — Mode de liquidation et de règlement de l'indemnité forfaitaire prévue par le statut des réfractaires et le statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire français annexé par l'ennemi. — L'indemnité prévue par l'article L. 339 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et

allouée aux veuves de simples soldats, qui est actuellement de 83.304 francs par an, sera majorée de 5 % à dater du 1^{er} août, ce qui la portera à 87.468 francs. Une nouvelle majoration de 10 % (soit au total 15 % du taux actuel) prendra date du 1^{er} novembre et portera le montant de la pension à 95.796 francs.

Pour les veuves infirmes ou âgées de plus de soixante ans, la pension, qui était de 111.072 francs par an, est portée, à dater du 1^{er} août, à 116.624 francs par an. A partir du 1^{er} novembre, elle sera de 127.728 francs par an.

Les ascendants ne bénéficient que d'un relèvement de 5 %, applicable depuis le 1^{er} août. La pension, qui était de 37.432 francs par an, se trouve donc portée, à partir de cette date, à 39.304 francs.

Une distinction bien méritée

C'est avec un réel plaisir que nous avons relevé, dans le tableau de promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, publié par décret du 10 août 1953, la nomination, comme chevalier, de notre ami Gustave Provost, de Château-du-Loir, dont chacun connaît le constant et efficace dévouement à la cause des anciens prisonniers de guerre et tout particulièrement aux placements familiaux qu'organisent chaque année nos camarades de la Sarthe.

Il est trop d'entre nous qui ont pu faire bénéficier leurs enfants ou leurs petits protégés de cette organisation, si soigneusement administrée et si paternellement surveillée par Provost, pour qu'il soit besoin de dire plus longuement combien cette distinction est méritée et combien nous sommes heureux de voir ainsi reconnue l'inlassable activité de notre ami.

Ligue française
du consommateur
VETEMENTS
Prix de gros
51, rue de la Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

Nouvelles...

Le réajustement des pensions

La loi de finances n° 53-48, du 3 février 1953, a prévu, dans son article 9 ter L., une majoration de 5 % des pensions allouées aux veuves de guerre et des pensions des ascendants, à partir du 1^{er} août 1953.

Pour les veuves de guerre, cette majoration doit être portée de 5 à 15 % à partir du 1^{er} novembre 1953.

Il était à craindre que les services n'usent des trop fameux pouvoirs « spéciaux » pour ajourner l'application de cette majoration. Mais, à la suite de démarches « préventives » des Associations d'A.C. et V.G., cette atteinte aux droits des pensionnés a été écartée.

La pension au taux normal

...et échos

La cérémonie de la Flamme

La traditionnelle cérémonie du 3 septembre s'est déroulée, comme chaque année, en présence d'un grand nombre d'anciens prisonniers venus manifester leur fidélité au souvenir des camarades morts en captivité ou depuis le retour.

Réunies avenue George-V, les délégations de la F.N.C.P.G. et de l'U.N.A.C., ayant à leur tête les membres de leurs Bureaux respectifs, sont montées en masse compacte, précédées de leurs drapeaux, jusqu'à l'Arc-de-Triomphe, où la flamme qui brûle constamment sur la tombe du Soldat inconnu a été ranimée tandis que retentissait l'émouvante sonnerie « Aux morts ».

Marcel-L.-C. Moysse.

A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux
Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière
(Ancien de l'Oflag XVII A - Baraque 22)
Représentants demandés

RADIO-CARILLON

A. NOEL - CONSTRUCTEUR

EX. P. C.

10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS-18^e

FOURNISSEUR DE LA F.N.C.P.G. ET CEUVRES A.C.P.G.

Par ma méthode de vente directe, les prix les plus intéressants...

Rien à payer à la commande
RÈGLEMENT HUIT JOURS APRÈS
RÉCEPTION DE L'APPAREIL

CARILLON 621

MODÈLE MOYEN
6 LAMPES RIMLOCK
TOUTES ONDES - HAUT-PARLEUR 17"
15.600' BOUCHE 16.100'

GARANTIE TOTALE
APPAREIL TROIS ANS - LAMPES HUIT MOIS

12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES 54' à 109'91'

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE
CORSE - AFRIQUE DU NORD PAR AVION

SUR DEMANDE, FACILITÉS
DE PAIEMENT



COMBINÉ RADIO et PHONO
MODÈLE LUXE - 6 LAMPES RIMLOCK
4 GAMMES D'ONDES - MOTEUR 78 TOURS

33.000' BOUCHE 33.600'

Même modèle en MICROSTILLON 33 Tours : 1/2 h. d'écoute

SANS INTERMÉDIAIRES
DIRECTEMENT DE MON ATELIER

CONTRE LA VIE CHERE

Le GROUPEMENT ECONOMIQUE D'ACHATS (G.E.A.), 12, rue de Paradis, à Paris (10^e), a, depuis plusieurs années, mis à la disposition de nos camarades son vaste réseau de commerçants détaillants, grossistes et fabricants, qui, sur présentation d'un carnet d'achats, leur consentent des remises de 10 à 25 %, des prix de gros ou de fabrique sur tous leurs achats.

Utilisez ce carnet, vous serez agréablement surpris des économies substantielles qu'il vous fera réaliser.

Une visite ou une demande de renseignements directs aux fournisseurs portés sur ce carnet ne vous engageant nullement, et vous pourrez, en toute liberté, comparer les articles et les prix avant de fixer votre choix.

Les carnets d'achats sont toujours à votre disposition, à notre siège, 68, Chaussée-d'Antin, à Paris (9^e), ou au G.E.A., 12, rue de Paradis, à Paris (10^e).

Afin de donner un aperçu exact des avantages que procure le Service d'achats, le Groupement Economique d'Achats édite, chaque saison, un superbe catalogue illustré, avec indication des conditions consenties à nos camarades.

Ce catalogue sera envoyé, sur simple demande et sans engagement de la part des demandeurs, à leur adresse personnelle, à nos adhérents qui en feront la demande au G.E.A., 12, rue de Paradis, à Paris (10^e), en indiquant qu'ils sont affiliés à l'U.N.A.C. (Joindre un timbre-poste pour frais d'envoi.)

SOUVENIRS

Vacances ! Voyages de plaisir ! Promenades des matins d'été...

Et dans nos heures de solitude : les souvenirs.

Car, de nos années perdues, nous en avons ramené un joli paquet de souvenirs.

Des bons et des mauvais.

Des souvenirs qu'on a ramassés sur un bout de chemin de vie et qu'il faut cueillir quand ils émergent du brouillard du passé, si l'on ne veut pas les voir sombrer à jamais dans l'oubli.

Des souvenirs personnels, chacun en a un beau bagage.

On n'essaie pas de vivre pendant cinq années de ténèbres sans en avoir.

Mais ceux-là nous les réservons pour la Petite Histoire.

Tandis que, pour la Grande, la Vraie, Notre Histoire, ce sont les souvenirs communs, ceux que nous avons vécus ensemble qui sont les seuls vrais dignes d'y figurer.

Car ces souvenirs, qui viennent d'un passé déjà lointain, nous aimons à nous les raconter au hasard des rencontres, témoins fidèles de nos heures de souffrance.

Vous rappelez-vous, mes camarades...

Ce matin d'hiver où le personnel de l'hôpital de Villingen est rassemblée dans l'étroite bande de terrain jouxtant les bâtiments sur la partie sud pour la séance d'éducation physique journalière.

Ah ! cette séance d'éducation physique !

Dernier supplice inventé par une Kommandantur en délire !

A 6 heures du matin, par 20 degrés au-dessous de zéro, sur une allée recouverte d'une épaisse couche de neige gelée et glissante !

Est-il besoin de rappeler ici la bonne volonté apportée par les prisonniers ?

Etre tirés du lit par les vociférations du sous-officier allemand de service : « Tout le monde dehors pour le rassemblement ! », avec les « Raouss ! Los ! » et autres locutions d'usage !

Ce matin-là, le rassemblement avait été laborieux. Le brave Muller, transformé en chien de berger, fouillait tous les recoins de l'hôpital à la recherche d'un maximum de candidats culturistes.

A six heures et demie, il y avait, sur l'aire réservée aux ébats sportifs, une cinquantaine de martyrs. Trois Allemands, — un Unteroffizier, un Gefreiter et un simple soldat, — avaient cru bon de venir superviser la manœuvre.

Alignés sur quatre rangs, face à l'hôpital et battant la semelle pour combattre l'engourdissement causé par le froid, nous attendons le bon vouloir de ces messieurs.

« Potalier ! » hurle le sous-officier allemand.

Il faut vous dire que, depuis la veille, pour justifier sa présence à l'hôpital, malgré une santé florissante et cinq tentatives d'évasion, l'homme-serpent du Stalag avait été nommé, par la grâce de Wintermantel, le médecin-chef allemand, moniteur d'éducation physique pour le personnel.

Nomination qui n'enchantait ni le préposé, ni les futurs élèves.

Notre ami Potalier s'avança donc aux ordres.

Le sergent allemand expliqua, par le truchement de Muller, ce qu'il attendait du nouveau professeur.

Celui qui n'a pas vu le sympathique Potalier, face à la meute découragée de ses cinquante camarades, n'a jamais rien vu de sa bougre de vie.

Le pauvre Marc, les bras écartés, nous regardait l'un après l'autre et sa mimique désolée attestait hautement qu'il était loin de goûter cette sinistre plaisanterie.

Nous compatissions tous à son énorme peine.

Enfin l'un de nous, du premier rang, l'exhorta à la résignation : « Ça ne fait rien ! Vas-y ! Fais-nous déhotter, on gèle ! ».

Rassérénié, Potalier lança un « Garde à vous » étranglé par le froid.

Un roulement de talons lui répondit. Vingt secondes après, ça pétait encore au dernier rang.

« Quelques mouvements pour vous mettre en train ! »

Et ce fut une débauche de gags irrésistibles qui déchainaient le fou-rire parmi nous. Les mains aux hanches et fléchissements des membres inférieurs ressemblaient plutôt à des accroupissements prolongés aux Aborts qu'à des mouvements de culture physique. La marche sur la pointe des pieds, les bras levés vers le ciel tout noir, firent s'exclamer le brave

Toto : « Allons, les gars, comme en 40 ! Moins les mitraillettes au derrière ! ».

Pour terminer la séance, le sergent allemand décréta « dix minutes de marche au pas cadencé ! ». Minutes qui furent les bienvenues, car on gelait littéralement. On y mettait un tel cœur à l'ouvrage que notre Allemand ordonna à Muller de nous faire chanter. Le silence le plus complet répondit au commandement de l'interprète. On aurait dit une démonstration de la chorale de Piat un jour de 14 Juillet. « Allez, quoi, chantez et ça sera fini ! » implorait Muller. Mais rien, toujours le silence. Puis, de la tête de la colonne, un air prit son essor : « Alli, Allo... Bande de salauds ! ». Et toute la petite troupe reprit en chœur : « Alli, Allo, bande de salauds, oh, oh, oh, oh... ». Mais personne n'en connaissait davantage. Flatté, mais quelque peu déçu que sa chanson préférée fût ainsi écourtée, l'Allemand, qui, heureusement, ne connaissait pas un piètre mot de français, commanda une chanson française.

Une chanson de notre pays devant ces sagouins !

Non ! Il n'aurait rien, le Chleuh !

Et la marche continuait en silence.

L'Allemand commençait à s'énerver. Muller s'époumonnait : « Chantez, bon sang de bon soir ! Chantez n'importe quoi, mais chantez et ce sera fini ! ».

Alors, de la colonne, une voix, une seule, s'éleva dans le silence du matin.

Une voix aigrette qui chantait : « Ah ! la bonne soupe aux choux Qu'on va bouffer ce midi. »

Un éclat de rire général, immense, couvrit la voix du chanteur. Médusé, l'Unteroffizier restait sans réaction. Qui avait bien pu décliner une telle hilarité ? Voulant en connaître la raison il appela Muller qui, tout en riant, lui traduisit les paroles de la chanson.

Il eut le bon esprit d'en rire et d'arrêter là notre première séance d'éducation physique.

Le mauvais temps vint par la suite contrarier le programme établi et cette séance n'eut pas de

réédition, au grand contentement de l'ami Potalier qui, grâce à la neige qui tombait sans arrêt, occupait la plus belle situation qu'un prisonnier eût jamais rêvée.

Vous souvenez-vous du Vainqueur ?

C'était au printemps 1943. Un jour, on vit arriver, au pavillon de la chirurgie, une sorte de minus habens sorti tout droit d'une Cour des Miracles. C'était le nouvel infirmier allemand affecté au service chirurgical. Dans un concours de laideur, il eût certainement remporté le premier prix. Mesurant à peine 1 m. 50, affligé d'un strabisme divergent, maigre comme un pratiquant du Ramadan, il « flottait » dans sa glorieuse tenue de la Wehrmacht. Pour compléter le portrait, un souvenir de Russie lui ayant ratatiné tous les orteils du pied droit, notre homme marchait en chloupant outrageusement. Dès qu'il fit son apparition sur le palier du quatrième, l'ami Contestin, de Beaucaire, s'écria : « Té ! Vise un peu le Vainqueur ! ». Le Vainqueur, ce surnom lui resta. C'était un pauvre bougre pas méchant pour un liard. Timide, il n'osait même pas faire une réflexion à un prisonnier. Combien de fois, l'avons-nous rencontré dans les étages balayant à la place de l'homme de corvée. Vous pensez si c'était une proie facile pour les gangsters du 4. Nous lui faisons raconter l'enfer russe. A ce moment-là seulement, l'homme semblait déchainé. Avant que ses prunelles prennent le large, on avait le temps d'y voir briller la flamme de l'épouvante :

« Kamarad Kaput ! Viel Kaput !... Russland pan ! pan ! pan !... Neige !... Kalt !... Oh, oh !... Moi kaput !... Famille... Quatre enfants... Klein... Petits... Rusky partout... Pas prisonnier... Nein, nein... Alles kaput... Scheisse Krieg... »

Nous buvions du petit lait.

— Mais toi, disait Bouteille, blesé ? Ou ?

Alors le Vainqueur reprenait tout son calme. Un sourire malin coupait en deux son maigre visage.

— Balle, obus, torpille ? insistait l'ami Flash.

H. Perron.

(Voir la suite page 8)

ÉVASION

(Suite de la page 3)

A Ay nous pénétrâmes dans un café et après nous être bien restaurés grâce aux cartes données par les S.T.O. d'Ulm, nous nous demandions vraiment comment sortir de ce guépier, le bistrot m'ayant appris que précisément les travailleurs français mangeaient chez lui.

Les Américains nous sauvèrent : un bruit de moteurs commença de ronronner et les sirènes retentirent. J'expliquai à notre hôte l'urgence de courir vers le bois à 100 mètres mais qui remontait vers le nord. Le naïf approuva et nous le saluâmes en promettant de revenir à midi.

Nous marchâmes dans ce bois très longuement prolongé au nord et qui, au bout de 3 ou 4 km., s'incurvait à l'est où il rejoignait entre Ulm et Ay la route où nous avions si gaiement marché le matin même.

La fatalité sembla encore nous barrer la route sylvestre : dans une trouée nous aperçûmes l'avant d'un camion précédé de l'arrière d'un autre. Une reconnaissance m'apprit qu'il s'agissait d'une allée forestière où des dizaines de Magirus militaires tout neufs étaient entreposés. Personne, apparemment, ne les gardait.

Ayant décidé de ne plus marcher que de nuit, nous résolûmes de dormir jusqu'au soir chacun sur une banquette. Il faisait très froid. Avant de partir, je laissai un mot de remerciement à la Wehrmacht pour l'excellent abri que ses camions nous avaient offert. Je dois ajouter aussi que les chauffeurs d'une demi-douzaine d'entre eux auront eu l'occasion de réciter une fameuse tirade de jurons avant de faire remorquer leur camion jusqu'à l'atelier de réparation.

Notre évasion ne fut plus alors pendant plusieurs jours qu'une pénible marche dans les nuits glaciales de février sur le plateau bavarois avec de beaux coup d'œil de temps à autre, comme ces sapins du domaine d'une école forestière, merveilleux sous le clair de lune, ou l'église du hameau de Roggenburg avec ses deux immenses tours et l'extraordinaire allée de chênes multicentenaires que

nous suivîmes en contournant l'agglomération.

De Weissenhorn avec ses vieilles maisons, sa belle église, ses maisons à pignons, sa lourde porte et la grange où nous avions dormi, enfoncés dans le foin, jusqu'à ce que des Ukrainiens nous réveillèrent, un souvenir attendri me reste pour la petite Russe si gentille qui nous donna son casse-croûte et revint le soir nous en rapporter un autre, accompagnée d'un Polonais silencieux et grave porteur d'un pain entier.

Des collines boisées, coupées de vallées marécageuses, nous menèrent jusqu'à Krumbach où nous passâmes quelques heures dans un Kommando de prisonniers grâce à de charmants camarades et contre le gré de quatre autres qui pensaient égoïstement à l'éventualité d'une ronde du gardien. Elle se produisit du reste, mais comment un Allemand penserait-il à regarder sous les lits quand ses K.G sont impeccablement fixés au garde à vous et le local balayé ?

Sur la carte, la route n'est pas très longue de Krumbach à Mindelheim, mais en évasion les kilomètres prennent souvent d'étranges libertés avec l'angle inscrit sur la boussole. Là non plus la ligne droite n'est pas toujours le chemin le plus court d'un point à un autre, mais pour d'autres raisons que celles invoquées par Einstein.

Une nuit nous approchions d'une ferme isolée dont la cave devait bien receler des trésors, et peut-être aussi les vaches seraient-elles assez avisées pour se laisser traire sans réveiller tout le canton. Mais un chien hurler nous commanda le plus prompt demi-tour. Un bois s'étendait vers le nord. Notre échec nous força à nous y réfugier et c'est encore un temps précieux qu'il nous fallut perdre et un kilomètre que nous dûmes à regret multiplier.

Quand nous aperçûmes le clocher de Mindelheim, nous marchions depuis 24 heures avec pour toute nourriture le rêve de fabuleuses gastronomes. Je n'ai jamais pu m'expliquer pourquoi, alors que quatre biscuits de guerre avaient toujours été le maximum de nourriture qu'il nous soit possible de prendre journalièrement en évasion, à cette dernière tentative, le grand air me donnait un si féroce appétit !

Une Bavaroise étendait dans un pré de petits tas de fumier. Au fond du panorama nous devinions les ruines de Mindelburg qui appartient peut-être à la légende.

Nous ne pouvions aller très loin avec notre faim car, par ailleurs, les sabots de mon camarade cachaient les blessures ouvertes de ses pieds et quant aux miens, gonflés par le froid et la fatigue, ils saignaient dans mes chaussures trop petites et décolorées. De plus, nous avions tous deux un juronnie à l'avant-bras gauche déjà très douloureux et qui devait quelques jours plus tard faire l'objet d'une intervention chirurgicale dont lui et moi portons encore la trace.

L'heure était venue de jouer notre va-tout.

J'allai à la paysanne bavaroise, lui expliquai qui nous étions et qu'un réconfort alimentaire était devenu nécessaire. La vérité m'oblige à dire qu'elle courut chez elle et nous rapporta à chacun une épaisse tartine beurrée... L'Allemagne n'est pas seulement atroce !

Notre liberté avait bu toutes les chances. Une grappe d'espoirs avait des fruits mûrs à notre soif d'espace. Mais nous avions mordu le dernier grain.

Dans le ciel mauve et gris se consumait le froid soleil d'hiver.

Il ne restait plus sur les collines sombres que les arbres exacts que le givre endormait peu à peu comme un narcotique dans la brume montante. Puis, au delà, le chemin deviné de notre volonté toute enrichie de futur et mutilée de nos blessures.

C'est en gagnant les bois qui devaient camoufler notre marche douloureuse vers Kempten que nous nous trouvâmes nez à nez avec un Posten !

La chance, lasse, ne vint pas cette fois au secours de l'audace.

Mon ami était à bout de forces. Je voulais fuir seul. Mais le fusil dont j'avais tant rêvé était déjà chargé dans les doigts de l'ennemi.

Une fois de plus, la Suisse, la France s'éteignirent.

Entre le monde et nous se referma la porte d'un cachot.

THEATRE EMBRYONNAIRE

En juillet 1940, le théâtre n'existait pas encore dans les hôpitaux. C'est l'époque du grand espoir : « Les plus de trente ans, les facteurs et les chauves allaient être libérés sous peu ». Ces mots semblent feints et même imprégnés de fantaisie ; mais, hélas ! nous vivions en grande partie de ces bouthéons les plus invraisemblables, lesquels, il faut bien l'avouer, nous aidaient à supporter une captivité qui, si nous l'avions prévue si longue, nous aurait jetés dans un désespoir sans nom.

Nous étions à l'époque, hébergés au « Reserve Lazarett » de Balingen, c'est-à-dire l'école de la ville, transformée, pendant les vacances, en hôpital secondaire. Si les hospitalisés blessés au bras, à la tête, pouvaient se déplacer, il n'en était pas de même pour ceux qui, cloués au lit par des blessures aux jambes, se bornaient à écouter la description des alentours faite par leurs camarades qui pouvaient jeter un coup d'œil à la fenêtre. J'étais parmi le lot des « mal en pattes ».

La nourriture, je la passerai sous silence. Tous les camarades connaissent le menu de notre début de séjour, il n'y a pas à s'y reyenir. Les distractions étaient maigres, hors des réunions de fausses nouvelles qui se passaient généralement à proximité des « Abort », d'où le nom de « Radiogoguano » qui fut donné à cette source de canards, par un humoriste en la matière.

Les semaines s'écoulaient. Parfois, dans les chambres, un luron entonnait une chanson reprise en chœur. Mais c'était tout. Les magazines. Ah ! oui les magazines allemands vantant leur avance, leurs victoires. Ces revues nous décourageaient plus qu'elles nous distraient.

Le 14 Juillet arriva. Le docteur qui nous soignait, un Lorrain nommé Kop, ou quelque chose dans ce genre, voulut secouer notre apathie et nous proposa de monter un petit spectacle pour marquer le coup, avec les moyens du bord. Et quels moyens !

Il s'adressa d'abord à ceux qu'il avait entendus chanter ou déclamer. C'est curieux, peu de ceux-ci accep-

tèrent. L'idée de « monter sur scène » les effrayait. Enfin, nous avons réussi à en grouper trois ou quatre. Mais ce n'était pas suffisant et il ne fallait pas trop compter sur les initiatives de dernière heure.

Nous primes la décision de donner un sketch ; oui, évidemment, mais lequel ? Personne n'avait suffisamment de texte en tête pour l'apprendre à ses camarades. Kop proposa une farce avec un nain présenté par deux camarades dont l'un fait le corps et l'autre caché derrière le premier présente les bras. L'idée fut reprise en 1942 à Rottemünster pour la présentation de « Blanche-Neige et les sept nains ».

Sujet de la farce : « Petit Poucet va à un rendez-vous ». Texte inexistant ; au nain de se débrouiller pour tenir la « scène », et quelle scène. Je ne vous dirai pas qui faisait le nain. De tous les camarades qui prêtèrent leur concours, — car, par la suite, pris par l'ambiance, il y eut des volontaires, — je n'ai retenu que quelques noms et il serait indélicat de tenir les autres dans l'ombre.

En lever de rideau, si j'ose dire, il y eut des chansons. Un des artistes bénévoles tenta de chanter « Autour du Chat Noir », mais comme il ne connaissait, et imparfaitement, que quelques couplets, un des organisateurs intervint à la manière de Bruant, et, par une mise en boîte impromptue, remplit le creux.

Un autre chanta « Les Hiboux », chanson réaliste, et avec son visage émacié et envahi d'une barbe de plusieurs jours créa une ambiance malheureusement trop près du réel.

D'autres chanteurs et poètes prirent la suite. Enfin nous arrivâmes au fameux sketch.

Pour présenter cette farce il fallait une scène truquée, et nous n'avions pas de scène du tout ; un paravent fit l'office de décor, une table habillée d'une couverture dissimula les pieds des exécutants. Il me souvient que le « Petit Poucet », muni d'un journal qui devait être un tas de blagues, pardon, un Tagblatt quelconque, débita toutes les nouvelles branquignolles avant

la lettre qu'un cerveau humain puisse contenir, puis enchainant et se créant lui-même des situations inextricables arriva, et pour cause, à rater son fameux rendez-vous.

Ce spectacle avait quelque chose de burlesque et d'hallucinant, tant par l'étrangeté de la présentation que par la taille admirablement rendue du petit bonhomme. Et il faut le dire aussi, son maquillage était également pour quelque chose dans le comique. Car nous n'avions pas de fards (parce que peut-être nous les aurions mangés), alors le bib eut une idée baroque, qui en la circonstance frisait le génial : il alla chercher à la pharmacie tout ce qu'il put trouver comme produits non caustiques mais susceptibles de teinter le visage ; le blanc gras fut remplacé par de la pommade à l'oxyde de zinc ; le rouge, du mercurochrome ; le jaune, l'orangé des pomrades à base de vaseline qui eurent pour effet inattendu mais inéluctable de couler par la chaleur, et de rendre le visage du « Petit Poucet » semblable à une tartine qui aurait eu des malheurs.

Raconter cette scène, la revoir avec le recul du temps semble grotesque, mais, quand on repense à la figure émerveillée de ces pauvres types de spectateurs, de ces affamés physiquement et moralement, la minute était grandiose. Des gosses, de vrais gosses à qui on montre Guignol, car c'était piteux, grotesque ce visage englué de vaseline teintée, ce gnome vêtu de hardes trop grandes, cette taille inhumaine. Mais qui sait ? en ces cerveaux passaient peut-être des réminiscences. Cette pitié évoquait peut-être, dans un brouillard de souvenirs, une salle élégante, une scène brillamment illuminée, des femmes, des toilettes... Des toilettes !!! alors que tous, acteurs et spectateurs sont uniformément vêtus de « pyjamas » blanc à rayures bleues. Et quels pyjamas !

Mais personne n'y pense. On vit. Une illusion qui fait, pour un temps, oublier la condition présente.

Mais pardon, j'ai la dent trop dure : Illusion, oublier, mais c'est tout le théâtre, ça.

Charles Saint-Omer.

Il revenait du banquet qui, le 11 novembre, rassemble, avec les autres combattants, les anciens prisonniers.

C'est vrai... Mais qu'il ait bu au delà de l'exacte mesure, que les médecins indiquent, sur les graphiques, en fait d'alcool tolérable dans les artères.

Ce n'est pas certain du tout. Ce qui est indiscutable, c'est qu'il laissait traîner ses pas sur la route, étroit liseré d'argent incrusté dans la campagne d'ébène où s'était posée la nuit.

Et que ses yeux, attirés par je ne sais quel champ magnétique, demeurait braqués vers le ciel, aimant circulaire qu'éclabousse la limaille en feu des étoiles...

Il faisait froid. Que cet homme ait trinqué ce soir plus que de coutume avec ses camarades, nous le savons, certes. Mais qu'il ait bu, au point de ne pouvoir rejouer des paroles saugrenues.

Rien n'est moins évident. Si on l'a dit, c'est qu'on suppose, en ces années de conformismes fabriqués à la chaîne, que celui qui ne répète pas l'abécédairiste des journalistes.

Est un peu fou Ou un peu soûl. Si on l'a dit, c'est pour l'avoir vu s'asseoir au retour, auprès de son fils, lequel bâillait sur le banc de la maison.

Lui parlant, avec des éclats contenus dans la voix. Mais au fond, ces racontages, qu'est-ce qu'ils démontrent ? Et la preuve reste, qu'il faudrait administrer.

Le père n'a point regardé son fils avec tendresse, car les garçons de 20 ans sont semblables aux purs-sang irritables, qui préfèrent le mors, à la main qui les flatte.

Le père n'a point dévisagé son fils, mais, lorsque le fils a 20 ans, s'asseoit près de lui, c'est comme si on plongeait le regard, jusqu'à la racine de son âme.

Si bien que de l'avoir vu se placer à côté de son fils et se confier à lui, comme un compagnon à son compagnon.

Les voisins ont pensé que le père était, à cette heure d'ombre congelée.

Un peu fou, à moins qu'il ne fût un peu soûl.

Mais le père avait vu. Alors que lui, avec la poignée d'anciens irréductibles, se serrait autour du monument aux morts.

Pendant que se taisaient les enfants des écoles, volée de moineaux difficilement maintenue captive.

Et que les drapeaux s'inclinaient sous les pleurs des caïrons.

Par-delà la place vide, et les platanes effeuillés, sous lesquels pour les fastes du souvenir, il n'y avait plus personne.

Le père avait vu son fils attablé avec ses camarades, derrière les carreaux embués du café de la Mairie...

Et il ne l'entendait pas, mais il devinait qu'il parlait de choses ostensiblement indifférentes, avec une assurance excessive.

Et il ne le voyait qu'à demi, mais il devinait qu'entre ses doigts, il faisait rouler son verre d'anis, pour que l'absinthe par vaques glauques s'y agît.

Et que montât, dans son cœur, la joie orgueilleuse du marin, qui sent, dans la cuve de l'horizon, tanguer sous ses pieds l'océan qu'il domine...

Car, pour avoir jeté le même regard vide, sur les débris des soldats de 1914 à 1918,

Il devinait que son fils toisait, avec pitié, leurs maigres rangs décimés, et les rites qu'il jugeait dérisoires, d'un passé révolu.

« Mon fils », lui a dit le père, « tu ne sais pas que la patrie est faite de ces hommes, qui se rassemblent pour honorer, vaillent que vaillent, ceux qui moururent, pour qu'elle demeure et vive... »

« Et tu ne peux pas admettre, parce que leurs membres sont aujourd'hui moins robustes, qu'en ces rescapés vécut des âmes souvent limpides, et parfois héroïques. »

« Car la patrie, c'est la grande besogne collective accomplie durant des siècles, par des artisans, par des hommes qui n'étaient que des hommes... »

« Il n'y a pas que des gestes épiques dans une nation... Il n'y a pas, dans ses plaines, que des cathédrales, vastes vaisseaux, aux proues sculptées, qui dressent, dans le vent, les mâts aux cordages de pierre, de leurs flèches aiguës. »

Le discours de la nuit tombée

« Elles y sont ancrées, bien sûr. Mais, dans la pénombre, on découvre des mains qui hésitent, des mains qui somnolent, des mains qui tuent. »

« On a tenté de me faire croire que la patrie c'était la somme arithmétique de gloires innombrables, sans tache aucune. Mais c'était par aigreur : pour m'établir en vanité, et m'induire à dédaigner les autres. »

« On voudra, plus souvent, te persuader que la patrie, c'est un amoncellement de ruses perverses, si haut entassées qu'elles en viennent à duper les naïfs. Mais c'est par méchanceté, pour t'établir

aussi en suffisance, et t'incliner à te mépriser toi-même. »

« Cependant, celui qui insulte les autres en vient à se dénigrer soi-même. Et celui qui se déchire soi-même finit toujours par dépecer les autres. »

« C'est la loi. Elle est juste. Car les autres sont en moi, comme moi je suis dans les autres, et c'est la même image qui se réfracte sans fin, sur tous les visages juxtaposés. »

« Tu ne sais pas ce que c'est, la patrie. Elle demeure près de toi, comme la miché dorée offerte par

le boulanger à ta faim quotidienne. »

« Mais nous avons appris, derrière les grilles des camps semblables, en tous pays, à celles des jardins zoologiques, »

« Ce qu'étaient le pain qui nous manquait, et la patrie qui est comme le pain et qui nous manquait aussi. »

« Et nous avons compris que d'autres que nous aimaient leur patrie personnelle, »

« Et qu'il nous fallait agencer le monde avec ceux qui défendent, jusqu'à la mort, leur berceau de murs, de jardins et de bois, »

« Comme les jours de fête, sur la place, se noue la farandole avec

ceux qui portent aux lèvres une imperturbable chanson... »

« Je le sais. Au centre de nos villages, les monuments de nos morts t'agacent. »

« Tu les imagines comme autant de butoirs contre lesquels ta jeunesse heurte, condamnée à l'éloge stérile de ce qui fut et à sa monotone répétition. »

« Mais tu te trompes. Le tombeau du soldat inconnu a été creusé sous l'Arc de Triomphe, porte grandiose ouverte sur une voie infinie, dont les monuments des villages sont les bornes sans cesse répétées. »

« Ce chemin est à vous, jeunes gens. Jamais votre ardeur créatrice, n'en touchera la fin. »

« Où nos fidélités s'arrêtent, vos devoirs commencent. »

« Car, nous qui avons été humiliés sous le talon de la misère, nous avons oublié que notre mission était d'en délivrer au plus vite nos concitoyens, »

« Et nous, qui avons été écartelés par la guerre, nous ne sommes pas souvenus qu'il nous fallait, sans retard, bâtir la cité pacifique, d'une Europe unie d'un seul tenant. »

« Devant les vociférateurs qui ne veulent qu'épaissir des frontières de haine entre les peuples, et dans chaque peuple, parmi les flots de pauvres gens disloqués, lâchement nous nous sommes tus... »

« Pourtant, à notre doigt nous portions l'anneau à fleur de barbelé, témoin de notre mariage éternel, avec l'éternelle souffrance des hommes. »

« Alors, sous le remords qui m'étreint, il me semble parfois apercevoir au plus épais de la nuit, »

« Les morts de la guerre, de tous les livides cimetières dispersés dessus la planète, »

« Soulevant leurs roides suaires de toiles de tente, »

« Saisir sur leurs épaules osseuses la croix qui fut plantée sur leur tombe, »

« Et, comme dans certaines processions d'Espagne, les pénitents hissent une lourde croix sur le dos, »

« Partir en rangs serrés vers les églises désertes, »

« Afin d'implorer du Seigneur, miséricorde et entente pour les hommes. »

« Puisqu'aussi bien, n'ayant pas diffusé leur message de compréhension, »

« Nous les avons trahis. »

Le père s'est arrêté; et le fils un moment n'a rien dit.

Puis lentement, ses traits se sont figés, et un masque de marbre a recouvert sa figure.

« Père », dit-il, « pourquoi me racontes-tu ces bizarres histoires ? Tu sais que vos fêtes ne me laissent pas indifférent et que, sans les comprendre, je les respecte. »

Le fils n'est point sûr de ce qu'il avance, et, sans doute, la vérité est-elle bien autre...

Mais il n'a pas le temps de s'analyser. Il se réfugie dans la merveilleuse allégresse qui le baignait tout à l'heure.

Il se sentait léger comme lorsque, petit enfant, son père le faisait sauter sur ses genoux, à la cadence du cheval au galop.

Et c'était comme si le départ était donné d'une chevauchée fantastique, où, liés à des camarades avec lesquels on se bouscule et on rit, ils s'élançaient tous, fonçant à travers les périls, inextricables fourrés.

D'un coup de coude, ils avaient renversé l'héritage de rancunes, dont certains avaient voulu les charger. Une leur inouïe s'éveilla à l'horizon, exprès pour eux.

Aussi corrosive que soit l'haleine des sceptiques parmi lesquels il lui faudra vivre, elle ne ternira pas avec sa joie, l'image de cette aube qui voulait grandir.

« C'est vrai », a continué le père, « et je ne sais pas ce qui m'a pris ce soir, »

« Oublie mes paroles incohérentes. Nous irons, demain, couper du bois pour l'hiver. »

Et il est parti se coucher, le front barré, se demandant s'il n'était pas le jouet d'une honteuse ivresse, étant devenu vulnérable au vin — c'est l'âge !

Car qu'il ait bu au delà de l'exacte mesure que les médecins indiquent, sur les graphiques, en fait d'alcool tolérable dans les artères,

Ce n'est pas certain du tout.

Mais il revenait du banquet qui, le 11 novembre, rassemble, avec les autres combattants, les anciens prisonniers.

C'est vrai...

E. Salaberry, Stalag IV B.

Courrier...

Une lettre de notre ami Alphonse Renaud, gendarme à Eloyes (Vosges), est venue jeter le trouble et la confusion dans notre service financier. Ce n'était heureusement qu'une erreur d'homonymie ! « Car, des Renaud, dit le trésorier, il y en a un paquet ; « mais, rétorque Perron, de « Viel Paket » il n'y en a qu'un. »

Mais l'erreur est humaine et notre brave ami le comprend : c'est pourquoi il a si gentiment pardonné à notre secrétaire l'envoi d'un mandat-recouvrement. Nous souhaitons à Mme Renaud un complet rétablissement et assurons notre ancien chasseur de bouteillons de toute notre sympathie, en espérant le voir à notre Journée nationale du 4 octobre.

Quelques mots de notre ami Christian Giron, Hôtel du Midi, 27, boulevard Lascrosses, à Toulouse, nous donnent de bonnes nouvelles de l'ancienne vedette-étoile de la troupe du camp. Nous espérons que les services du M.R.U. vont se pencher sur son cas et que notre ami aura bientôt le gîte adéquat. Nous espérons que sa grande patronne lui délivrera, pour le 4 octobre, un permis de circulation qui nous procurera le plaisir de ravoir l'ami Christian.

Une lettre de l'ami Château, 27, rue Jean-Bcnal, à La Garenne-Colombes (Seine), nous charge de transmettre à tous les anciens V B son amical souvenir. Nous espérons que, malgré les devoirs de son commerce, il pourra pousser une pointe au restaurant « Bagatelle », le 4 octobre, dans l'après-midi.

C'est notre ami Jean-Roger Verrière, rue de la Source, à Pont-de-la-Maye (Gironde), qui envoie à tous l'assurance de son meilleur souvenir et un amical bonjour pour tous les anciens V B.

Notre section d'A.O.F. augmente ses effectifs. En effet, notre ami Pierre Desjorges nous écrit :

Après un séjour de trois ans à Vichy, me voici en A.O.F. depuis 8 mois, où je m'occupe de la direction du garage de l'Agence Renault. Cela change avec le climat de France et surtout avec le genre de vie. Enfin, il faut s'habituer à tout. Je remercie l'Amicale de me faire parvenir quand même le journal sans avoir payé ma cotisation 53 (l'ami Desjorges joint un billet grand format à sa lettre). J'avoue que je lis « Le Captif » avec beaucoup de plaisir, ayant ainsi des nouvelles des anciens du V B. Je regrette de ne pas avoir eu le temps d'aller faire un tour au siège, avant mon départ de France; ce sera pour l'an prochain... Transmettez mon amical bonjour à tous les anciens du V B, sans oublier « Monseigneur l'Evêque » Bonichon-Palisse, qui se trouve, je crois, en Afrique du Nord, etc...

Notre ami Desjorges nous indique sa nouvelle adresse : S.I.A.G. - B.P. 122 à Kankan (Guinée).

Un autre déplacement à signaler, mais celui-ci ne dépassant pas les frontières : c'est notre ami Henri Petit, qui nous fait part de sa nouvelle adresse : Chemin du Marais, à Touques (Calvados). Il s'excuse, dit-il, de n'avoir pas signalé plus tôt son changement de résidence. Anciennement à Clichy (Seine), il a quitté la banlieue pour une nouvelle situation. Lui aussi lit toujours avec plaisir notre journal. Bonjour et amitiés à tous.

Passer tous les jours devant le siège et adresser, avec retard bien entendu, sa cotisation an-

nuelle, c'est tout notre ami Desseigne. L'ancien directeur de la troupe du Waldo s'excuse de sa négligence. Mais il sait se faire pardonner, grâce à l'appoint de confortables intérêts. Au 4 octobre, sympathique directeur !

Notre ami Paul Waltzing, 401, rue des Pyrénées, Paris (20^e), s'excuse également de son retard pour sa cotisation 1953 et adresse à tous son très cordial souvenir.

Même motif pour notre ami Robert Bibard, 36, rue Marengo, à Courbevoie (Seine), qui envoie son meilleur souvenir aux anciens du V B.

C'est également le cas de nos amis :

Didierjean Albert, 98, avenue Parmentier, Paris;

Mohand Jacques, 59, quai de la Tournelle, Paris;

Bontemps Henri, 2 bis, rue Louis-Rolland, Montrouge;

Voison Robert, rue du Droit, à Cornimont (Vosges);

Renaud Henri, Les Morineaux, Pons (Charente-Maritime).

L'ancien infirmier de la salle n° 1 du Waldo, le joyeux pince-sans-rire Jean Daniel, 44, rue Auguste Comte, Le Havre, adresse à tous son bon souvenir. Donnons-lui rendez-vous, pour le 4 octobre, à Paris.

Une lettre du 28 juin nous apporte la première inscription au banquet du 4 octobre 1953. Et nous sommes heureux que cette inscription soit le fait de la province et que son auteur soit notre

POUCE AUX RIMES

COMME UNE CREPE

Pierre le lamineur Est happé par la machine A étirer la tôle. Lentement, il disparaît... A l'autre bout de la machine, Georges, qui ne s'était aperçu de rien, Voit soudain réapparaître son copain. Héberlué, il s'écrie : — Mince, alors !

UNE CHANCE !

La jolie fleuriste A tenté sa chance En ouvrant boutique. Son commerce est très florissant Et vite elle réussira Car elle ne manque pas De pots.

SPORT ET MUSIQUE

Les musiciens de l'orchestre Ont disputé leur championnat De course à pied. Le pianiste n'a pas pris le départ. Il avait les jambes En accordéon. Le trompette N'a pas pu aller plus vite que Les violons. La clarinette a eu beau jouer Des flûtes... La guitare s'est fait Gratter. Celui qui, finalement, a battu Tous ses camarades, c'est évidemment,

Le batteur... Qui a décroché La timbale.

Georges Mons.

Waterman



...du V B

ami Alexandre Herbin, de Creutzwald-la-Croix (Moselle). Record de distance qui sera difficile à battre. Notre ami Alex nous donne de bonnes nouvelles de sa petite famille qui lui donne beaucoup de satisfactions, sa fille venant d'obtenir son C.E.P. et son fils le C.A.P. de mine dans les premiers de tout le Bassin de Lorraine. Félicitations à l'heureuse famille et que notre Ch'timi pense qu'il va y avoir de l'arrosage en perspective, le 4 octobre. Amitiés et bon souvenir de tous les amis parisiens heureux de le revoir et espérons que nous pourrions saluer la venue à notre Journée Nationale de Mme Herbin.

Comme quoi il ne faut jurer de rien ! A peine avions-nous enregistré l'inscription de l'ami Herbin que nous recevions celles de l'ami Mauger. Ça ne vous dit rien ce nom-là ? Pensez un peu ! Mauger habite Koulikoro (Soudan). Et Mauger retient deux places pour le banquet du 4 octobre. Notre ami vient passer ses vacances en France à partir du 15 juillet. Etant dans la métropole pour une période de quatre mois, il se met à la disposition de tous nos camarades pour leur donner tous renseignements concernant la vie et le travail en A.O.F. Ceux que la proposition de notre camarade intéresserait peuvent s'adresser au siège de l'Amicale qui fera suivre. Futurs pionniers, venez vous documenter.

Notre ami Jean-Marie Varin, aéro-drome d'Etain-Rouvres, à Etain (Meuse), transmet son bon souvenir aux anciens de Waldshut, Heuberg, Villingen et Keichdorf.

Notre ami Léon Apchain, 194, rue Henri-Durre, à Raismes (Nord), est passé courant juillet à l'Amicale mais vu la période de vacances il n'a malheureusement rencontré aucun camarade; ce qui ne l'a pas empêché de remettre à Dubois un beau billet pour notre caisse d'entraide. Merci, Apchain, au nom de nos malades et déshérités.

Notre ami René Mathieu, 8, place J.-Ferry, Thion-les-Vosges (Vosges), est venu faire une courte visite à nos bureaux, le 27 août; il regrette de ne pouvoir assister à notre fête du 4 octobre et il transmet son amical bonjour à tous les anciens du V B.

DECES

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris le décès de notre camarade Henri Anceaux, de Chable-Beaumont (Haute-Savoie), survenu accidentellement, le 25 septembre 1952. L'Amicale présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

LA TOURNEE DU PRESIDENT

Quand notre président se déplace cela fait du bruit. Et un grand nombre de camarades, qui n'ont pas la joie de venir au siège, ont, par son intermédiaire, des nouvelles des amis. C'est ainsi qu'à La Bresse, il a eu la surprise, agréable, de nos amis, de rencontrer, chez le traiteur Jeangeorges, notre Rifle avec sa famille. Aurons-nous le plaisir de les voir le 4 octobre ? Continuant sa randonnée par Epinal, il y rencontra l'ancien homme de confiance du Stalag, l'ami Homeyer.

Puis, à Chambord, il fut l'hôte de l'ami Lemeur. Le « Moufflet » est toujours en forme et prêt à prendre le premier qui se présentera, soit Moumoute, soit Bajou, au ping-pong.

Tous ces amis adressent aux anciens du V B leur amical souvenir.

— Nicht obus, répondait le Vainqueur : Tank !

Et il nous expliquait qu'un jour, las de souffrir du froid, harassé de fatigue, complètement désemparé et voulant malgré tout sauver sa maigre carcasse, il avait eu l'atroce volonté d'avancer son pied droit au passage d'une chenillette. Ce fait d'armes nous l'avait rendu sympathique. Et nous l'avions adopté. Les après-midi, alors que les Allemands recherchaient dans l'hôpital des hommes désœuvrés, pour les emmener en corvée, nous étions enfermés, Bouteille, Clément, Contestin, Haraux, Solans et d'autres, dans la chambre 147, à jouer d'interminables parties de bridge, pendant que, sur le palier du 4^e, surveillant les allées et venues dans les étages inférieurs, le Vainqueur veillait au grain. Comme salaire, nous le fournissions en cigarettes. Et, quand celle qu'il fumait était consumée, en entendait un toc ! toc ! discret à la porte. On allait ouvrir. C'était le Vainqueur qui, tel Judas, venait réclamer le prix de sa forfaiture.

Un jour, au rapport quotidien qui se tenait dans le vestibule de l'hôpital, Nadler, qui remplissait les fonctions d'homme de confiance, fut dans l'obligation de lire une note de la Kommandantur selon laquelle les prisonniers de religion juive devaient se faire connaître de toute urgence. L'adjudant insista pour que les noms soient fournis séance tenante. Deux bras se levèrent : Laufer et Herlikowitch se désignaient bravement à la vindicte allemande. Nous, leurs camarades, étions consternés et, à voix basse, nous essayions de leur faire comprendre l'inutilité de leur bravade et surtout le danger auquel ils s'exposaient. Alors Laufer eut cette réponse admirable :

« Ça me fait plaisir de leur dire qui je suis. Et c'est la seule façon que je peux employer pour leur faire savoir ouvertement que je les emm... ! »

C'était l'heure de l'appel du soir. Nous étions tous couchés, après une journée harassante, où belotes, bridges et discussions stratégiques sur la carte du front russe avaient épuisé nos facultés mentales. Soudain, la porte s'ouvrit et un nouvel « ordonnance » allemand pénétra dans la chambre. L'ami Contestin se souleva sur son grabat et lance de son accent méridional :

— Té ! Une nouvelle tête de lard !

— Pour te servir, mon pote ! lui répond l'Allemand qui en riant poursuit : « Personne n'a joué Rip aujourd'hui ? » et s'adressant à Contestin : « N'en fais pas une maladie, le Marseillais... Au revoir et bonne nuit à tous ! » Et il s'en fut.

Vous dire la stupéfaction de la chambrée ! Contestin, d'ordinaire si volubile, en avait le souffle coupé. Qu'est-ce que ça pouvait bien être que ce zèbre-là ?

— C'est peut-être un gars de la L.V.F., avance Haraux.

— Un rude saclaud si c'est un Français, dit Bouteille.

— Pour moi les gars, dit Contestin enfin rétapé, ça doit être un gars dans le genre de Creux. Il a dû s'engager pour se tirer de là !

— A moins, dit le Père Clément, que ça soye un Alsacien qui ait opté.

Sur ce, s'engage une discussion que l'ami Leclercq clôtura en annonçant :

— Demain, au bureau, j'en aurai le cœur net !

Et, le lendemain, nous apprimes que le nouvel « ordonnance » était bien un Allemand, mais qui avait passé huit ans à la Légion étrangère à Sidi-bel-Abbès. Retiré dans son pays d'origine, il avait été surpris par la seconde mobilisation allemande (celle précédant la guerre de Russie) et portait à contre-cœur l'uniforme vert.

Inutile de dire qu'avec le Légionnaire nous avions acquis un auxiliaire précieux pour notre tranquillité et un service de renseignements qui, par la suite, s'avéra efficace.

Français et Serbes faisaient très bon ménage à l'hôpital, la plupart des Serbes parlant d'ailleurs un français très correct.

Le Serbe est un patriote ardent, fier de son indépendance et jamais l'idée d'une collaboration avec les séides d'Hitler ne lui est venue à l'esprit. Cependant, la Serbie était, comme la France, totalement occu-

pée par les Allemands, et, comme chez nous, un homme de paille cherchait à y introduire la politique nazie. Comme pour les prisonniers français, il y eut des envoyés spéciaux qui vinrent dans les camps prêcher la collaboration. On y vit même un pope, qui, sous le couvert d'un sermon religieux, fit entendre un véritable panégyrique d'Hitler. Mais le pope, comme les autres, en fut pour ses frais d'éloquence.

Cependant il y en eut un, un grand diable de Croate, qui, gagné par l'espérance d'une libération prochaine, avait opté pour les idées nouvelles. Cela avait fait du bruit dans le Landernau serbe. On ne parlait rien moins que de l'occire purement et simplement. On avait même trouvé le volontaire pour l'opération. Le médecin serbe, alerté, vint rétablir la situation et prêcher la prudence. Devant l'obstination de ses compatriotes, il consentit cependant à ce qu'une leçon fût donnée au nouveau colabo.

Un soir, vers 10 heures, je reçus la visite d'un infirmier serbe, le gentil Babic, aux moustaches conquérantes.

— Vous n'auriez pas, me dit Babic, un grand couteau de cuisine ou de boucher dans votre magasin ?

— Pour quoi faire, mon vieux Babic ?

— Pour couper le cou à un mauvais camarade !

Diab ! Je savais bien qu'il y en avait pas mal qui essayaient de jouer les dingues, mais, de Babic, cette intention-là m'étonnait. Il devait y avoir anguille sous roche.

Dialogue...

Les prisons étaient si bien garnies en ce printemps 1942 que la haute direction du camp avait dû créer, d'urgence, deux locaux annexes.

Nuit et jour, on y amenait de nouveaux pensionnaires, des évadés malchanceux dans la plupart des cas.

Au cours d'une nuit sombre d'avril, un silence relatif régnait dans ces cellules improvisées, quand les sentinelles de service y introduisirent, sans ménagement, trois hôtes supplémentaires.

La salle étaient déjà bondée et les nouveaux venus durent, à tâtons, s'employer à trouver un peu d'espace pour s'allonger. Ils le firent sans précaution particulière, en marchant sur quelques chevilles et en s'interpellant à haute voix.

Il s'agissait manifestement d'évadés car, tout en s'orientant dans le noir, ils entreprirent de commenter les circonstances de leur reprise :

— C'est ce qu'on peut appeler un manque de pot ! sans ce cornichon qui m'a demandé mes papiers à la gare !... se faire repiquer ainsi, quelle poisse !...

— Ah ! t'as raison... Ça marchait trop bien ! s'il n'y avait pas eu cette maudite pluie !...

— Oui, y a mon pardessus qui commençait à déteindre... C'est ça qui nous a fait repérer. Le kaki apparaissait dans le bas...

Ces considérations furent interrompues par de violents jurons et des exclamations jaillies de tous côtés :

— Vous allez pas la fermer, bande d'enfiérrés !...

— Laissez-nous pioncer, tas de corniauds !

— Vos clapets : Bouclez-la !

— Y vont prendre une godasse sur la tronche, ça va pas tarder !...

— Qui c'est ces tordus-là qui viennent nous les casser ?

— Mettez-y une sourdine eh ! abrutis !

— A la porte... la ferme !... Sortez-les !...

Suivirent une série de qualificatifs variés et un choix de locutions concises que les convenances nous interdisent de reproduire ici.

Au petit jour, alors que l'obscurité s'étendait encore, le concert des protestations reprit de plus belle :

— D'cù qu'y sortent ces croquants-là ?

— Vous en avez fait un boucan, c'te nuit, bande d'enfiérrés !...

— Eh ! le grand, t'es pas chanteur d'opéra dans le civil ?

— Ma parole, y se croient dans un bobinard !...

Et je me fis expliquer tout la genèse de cette histoire. Je promis à l'ami Babic de trouver l'instrument adéquat, et, le lendemain, dissimulé dans une paire de draps pour malade, un magnifique couteau à découper la viande prenait le chemin de la chambre des infirmiers serbes...

Minuit ! Le Croate, isolé dans une chambre, se réveillait en sursaut. Dans sa chambre inondée de lumière, se pressaient dix, quinze Serbes moustachus. L'un d'eux, la tête recouverte d'une capote qui ne laissait voir que deux yeux flamboyants, s'avança près du lit du collaborateur et, tirant une feuille de papier de sa poche, se mit à lire un long acte d'accusation. Au terme de sa lecture, il se tourna vers ses camarades :

— Que mérite le fait d'avoir trahi sa patrie ?

— La mort ! répondit l'assemblée.

Dans son lit, l'homme était plus mort que vi. De grosses gouttes de sueur coulaient sur son visage couleur cendre. Il devait savoir que, chez les Oustachis, on ne badine pas avec les couteaux ; aussi bien, regardait-il avec épouvante un homme qui, près de son lit, passait et repassait un immense couteau de boucher sur un cuir à rasoïr. Dès le verdict prononcé, le candidat bourreau s'approcha du Croate, brandit son arme meurtrière...

« Halte ! » commanda l'homme à la capote, « nous allons donner deux heures de répit à notre camarade. S'il veut annuler sa demande de libération, nous lui laisserons la vie sauve ! Réfléchis

— Comme braillards, ils se posent un peu là, les frères !

— Ah ! ils sont culottés les bleus, c't'année !...

Les trois intrus, objets de la réprobation générale, observaient un mutisme complet. Ils paraissaient même somnoler, sans s'inquiéter outre mesure des allusions péjoratives lancées à leur égard.

Ce fut, pendant dix minutes, un beau festival d'expressions imagées qu'il serait inutile de chercher dans les pages du dictionnaire Littré !

A bout d'arguments, les amateurs de beau langage abandonnèrent enfin les quolibets impersonnels pour passer aux questions plus directes.

Un des trois évadés, étendu près de la porte et qui, dans la pénombre, paraissait être de forte corpulence, subit sans transition l'assaut verbal de plusieurs interlocuteurs :

— Alors, comme ça, tu voulais te trisser sans la permission de ces Messieurs ?

— Ben, comme tu vois : Pas de veine pour cette fois !

— Et tu t'es fait harponner, où donc ?

— A la gare centrale. On avait déjà notre billet en poche !

— Fallait pas prendre le train, mon pote. Tu viens de quel patelin ?

— J'étais à ... (ici un nom en

bien, camarade, et à tout à l'heure ! »

Hélas ! c'était tout réfléchi. Dès le départ de ses bourreaux, l'homme se mit à plafonner à plus de 40° de fièvre. Une bonne jaunisse vint compliquer un état général déficient. Il eut beau, le lendemain, se plaindre aux autorités allemandes, celles-ci ne le crurent pas, mettant toute cette histoire sur le compte d'un délire provoqué par la fièvre.

Comment fut-il soigné ? Seuls le médecin serbe et l'infirmier de la chambre pourraient en témoigner. Toujours est-il que le colabo vit son départ repoussé de plus d'un mois pour cause de grave maladie.

Et s'il n'y eût pas sa peau, c'est qu'une intervention venant de haut lieu intima l'ordre de rapatrier le Croate « même sur un brancard ».

Des infirmiers de l'hôpital, profitant d'une corvée de soupe, avaient tenté l'évasion.

Mais, manque de chance, la sentinelle qui les accompagnait avait un chargeur bien garni dans la culasse de son flingot. Au premier coup de feu, les deux candidats à la liberté s'arrêtèrent ; l'abri du bois étant trop éloigné pour risquer le feu d'un Mauser.

Au retour de la corvée, les deux hommes furent conduits au bureau allemand pour y être fouillés et interrogés. La carte, pendant le trajet, avait été déchirée et avalée ; mais que faire de la boussolle ? L'objet devenait encombrant. Or, en passant dans le couloir du premier étage qui menait au bureau du médecin-chef, nos deux évadés

...académique

berg qui n'évoqua rien de précis pour personne).

— Ça perche loin, ce bled là ?

— Oui, encore assez, dans les 250 km. d'ici...

— Et t'étais dans la culture, ça se voit !... dans un Kommando perdu, je parie ?

— Non, j'étais dans un Oflag...

— Dans un Oflag !... Ah ! y en a qui sont vernis, je vous l'jure !... qu'est-ce que tu bricolais là-dans ?

— Moi ? pas grand chose, rien pour autant dire.

— Y a vraiment des gars qui savent se défendre ! Comment que tu t'es débrouillé pour y rentrer ?

— Oh ! j'ai rien fait de spécial pour ça !...

— Alors tu devais avoir une drôle de planque. Tu cirais les bottes, sûrement ?

— Penses-tu, jeta une autre voix ironique, y rinçait les pots de chambre des « frissons ».

— Oh non ! rien de tout ça !...

— Tu ne te les roulais pas quand même toute la journée. T'étais peut-être ordonnance d'un quatre galons ?

— Non, non, pas du tout !...

— Y a beaucoup de boulot dans les Oflags ? Tu l'envoyais au moins le balayage des piaules et les corvées de pluches ?

— Non, je vous dis que je ne faisais rien du matin au soir ! ! !

— Ça alors ! donne-nous l'adresse tout de suite. Et puis indique-nous la combine pour y aller.

— Ben vous savez, y a pas de combine du tout...

L'évadé de l'Oflag répondait sans impatience, d'un ton calme et enjoué. Ses questionneurs, par contre, semblaient manifester plus d'énergie et, à partir de cet instant, ce fut un feu nourri d'interrogations pressantes :

— Allez, grand cachottier !... On vendra pas la mèche. Tu peux te mettre à table !...

— Ah ! y veut rien dire. T'avais la langue mieux pendue, cette nuit.

— Dis donc, t'as pas un cousin dans la Wehrmacht, par hasard ?

— Moi, je machis plutôt qu'il a des mœurs spéciales !...

— On t'avait pas mis là-bas, comme mouton, non ? Hein ! t'en as eu assez et t'as fait la valise ?

— Je vois les amis que vous avez pas mal d'imagination. Eh bien ! c'est beaucoup plus facile que vous ne croyez d'être admis dans un Oflag !...

— Alors, dis-le ! Accouche !... Comment as-tu fait ? T'as écrit au Führer ?

— Eh bien non, je n'ai strictement rien fait. Je suis simplement chef de bataillon d'infanterie coloniale !...

aperçurent les bouthéons pleins à ras bord d'une bonne soupe fumante destinée à colmater l'appétit de nos géoliers. Alors le porteur de la boussolle eut une idée mirobolante. En passant devant les bouthéons, il laissa tomber dans l'un d'eux le petit objet métallique. Cela fit un « floc ! » timide couvert pas le bruit des souliers cloutés sur le plancher du couloir. Passez, muscade ! Et nos évadés s'en allèrent, le cœur léger, vers l'interrogatoire.

Mais imaginez la tête que fit le Chleuh qui découvrit dans son assiette une boussolle nageant dans un bouillon de légumes !

Je m'excuse auprès de mon ami Haraux si je rappelle ici un souvenir qui doit être le plus cruel qu'il avait ramené de captivité.

Haraux était porté sur la liste des infirmiers rapatriés. En attendant le départ, les Allemands l'avaient affecté au nettoyage de leur bâtiment et généralement à l'entretien des chambres des ordonnances. C'était un spectacle rare de voir Haraux travailler car il était partisan de la méthode : « Pour vivre heureux, vivons couchés ! ». Mais, à quinze jours de la grande classe, on pouvait bien faire un effort. Aussi, ce jour-là, avait-il amoureusement bichonné son travail ; le parquet, bien que l'effort lui en coûtât énormément, brillait comme un miroir. Haraux était fier de son œuvre et, assis sur une chaise, contemplait d'un regard ravi le beau labeur que, pour une fois, il avait accompli en Allemagne, lorsqu'un évadé de l'ourdaud, de vert vêtu mais aux pieds tout crottés, fit irruption dans la chambre ; chaque pas qu'il faisait laissait sur le plancher une énorme tache de boue. Sur le moment, l'artiste frotteur fut désorienté, cette soudaine arrivée l'ayant pris au dépourvu. Mais la rage de l'artisan méconnu, du travailleur spolié dans son ouvrage, fit que notre Haraux se leva d'un bond et, la dextre pointée vers l'intrus :

— Saligaud ! Tu peux pas essayer tes pieds au paillason comme tout le monde non ? Tu as été élevé avec des cochons, ma parole ! Espèce d'ordure ! Vous pouvez toujours frotter avec des sagouins pareils ! Si ce n'est pas honteux, regardez-moi ça ! Cochon !

— Was, cochon ? dit l'Allemand stupéfait.

— Cochon ? Schwein ! dit Haraux au comble de la colère.

Et, pendant dix minutes, ce fut un beau vacarme. L'Allemand et le Français, dressés l'un en face de l'autre, se renvoyaient les pires injures. Mais l'Allemand, ne pouvant avoir le dessus, prit la décision d'aller se plaindre au bureau. Cinq minutes après, Haraux était mandé auprès du médecin-chef. Il eut droit à une bonne sermon par le médecin Peter :

« Apprenez que les soldats allemands ne sont pas des cochons. Vous êtes prisonnier, vous n'avez pas le droit d'insulter vos gardiens. Vous serez puni. Vous étiez sur la liste des départs, vous serez changé de destination. On demande un infirmier pour Rawa-Ruska, je vous désigne ! »

Il y avait dans cette sentence de quoi vous tuer un homme. Etre à quinze jours du départ pour la France et s'entendre nommer pour Rawa ! Haraux reçut le choc dignement mais, revenu dans sa chambrée, ce fut un pantin aux ressorts cassés qui s'effondra sur sa paillasse.

Les jours passaient et Haraux ne parlait point pour Rawa. Chaque jour, notre ami attendait avec angoisse l'ordre fatal. Il n'était point non plus, d'après Achille, rayé sur la liste des libérables. L'espoir, un espoir très faible, subsistait.

Le jour du grand départ arriva. Tous les parlants étaient joyeux, sauf Haraux.

« Pourvu qu'au dernier moment ils ne me retirent pas de la liste ! » Alignés devant le poste, les libérables sont présentés au médecin-chef allemand qui leur souhaite bon voyage.

Nadler procède à l'appel... Les « Présent ! » fusent joyeusement. « Haraux ? », clame l'homme de confiance... Une voix étranglée de crainte et d'émotion répond timidement : « Présent ! »

A ce moment, Peter sourit. Il lance un regard malicieux vers l'interpellé : « J'ai pensé », dit-il en français, « que le voyage en France serait plus agréable que celui vers Rawa-Ruska ».

A ce moment-là seulement, Haraux crut à sa libération.

Auf sie Wieders'hen Villingen !

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé

RYSTO Raymond

Ex-No 5305
Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER

CHAMBRES

A COUCHER

ENSEMBLE STUDIO

REGENCE

EN MERISIER

FAUTEUILS BRIDGES

CANAPES - LITERIE

DEPOSITAIRE

DE CHAISES

DE CUISINE

ET

CHAISES RUSTIQUES

PAILLEES

Facilités de paiement sur demande

Prix spécial aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION

Imp. Montourv. 4 bis, r. Nobel, Paris
Le gérant : PIFFAULT.